

Le mois prochain :  
**NOUVELLE  
FORMULE !**

(Voir page 16)

Nouvelle progression néo-nazie

# OU VAS-TU, ALLEMAGNE ?

La poussée néo-nazie en Allemagne Fédérale, annoncée par les élections de Hesse au début novembre, est plus que confirmée par les élections du 20, en Bavière. Certains feignent d'en être stupéfaits. Un éminent universitaire, qui signe ALSATICUS, analyse avec vigueur l'hypocrisie de cette stupéfaction de dernière heure. La renaissance du néo-nazisme est la conséquence logique d'une certaine politique, poursuivie avec obstination depuis vingt ans. PIERRE-BLOCH, ancien ministre, joint sa voix à ce cri d'alarme.

On ne peut certes pas compter sur l'action d'une administration où tant de responsables sont d'anciens nazis, ni d'un gouvernement qu'est appelé à présider M. Kiesinger, hitlérien de la première heure, ex-collaborateur de Goebbels et de Von Ribbentrop.

Mais les succès du N.P.D. ne rencontrent pas qu'étonnement ni indifférence. En Allemagne, des manifestations anti-fascistes ont eu lieu ; d'autres se préparent en France (pages 4-5).

## ENCORE DES VIOLS...

*de la conscience  
publique !*

L'acharnement raciste de Minute, et d'autres publications de même espèce, ne désarme pas, malgré le ridicule où les a fait sombrer l'« affaire de Bagnoux ». Ces provocateurs à la haine raciale ne doivent pas rester impunis. C'est pourquoi le M.R.A.P. a écrit au Procureur de la République ; c'est pourquoi aussi il lance une pétition nationale pour imposer la mise en discussion à l'Assemblée des projets déposés depuis des années (pages 5 et 6).



Le Comité de Liaison contre l'apartheid a tenu en novembre, à Paris, une conférence de presse, pour dénoncer publiquement, chiffres à l'appui, les crimes du régime raciste de Prétoria et les complicités dont il dispose. C'est JEAN-PAUL SARTRE qui, au nom du Comité, s'adressa à la presse internationale. Droit et Liberté publie en exclusivité le texte intégral de sa déclaration (pages 8 et 9.).

Nos photos : A la gare de Johannesburg un train, pour noirs, surchargé va partir (à droite). Tous les services, y compris celui des colis (ci-dessus) sont divisés pour appliquer la ségrégation.



## JEAN-PAUL SARTRE DENONCE L'APARTHEID

A propos de : « La Libération du Juif » :

ROGER IKOR REPOND A ALBERT MEMMI

## Ce mois-ci...

22-X. — Dimitrios Tsafendas, meurtrier du Dr Verwoerd, est déclaré irresponsable. Il restera en prison « tant que le président de l'Etat le jugera nécessaire ».

22-X. — L'aviation américaine BOMBARDE UNE ECOLE SECONDAIRE à Thuy Dan (Nord-Vietnam) : 40 tués dont 30 enfants.

• Plusieurs milliers de personnes, en majorité des étudiants, manifestent contre George Lincoln Rockwell, alors que le chef du parti nazi américain, se disposait à tenir une réunion en plein air à San Francisco.

25-X. — A Stuttgart, devant la Cour d'Assises s'ouvre le procès intenté à quinze anciens S.S. et au directeur des services du travail obligatoire des juifs de Lvov (U.R.S.S.), accusés d'avoir assassiné de nombreux juifs.

• 214 manifestants noirs parmi lesquels des enfants d'âge scolaire sont arrêtés : ils protestaient contre les mauvais traitements subis par les noirs dans des établissements jusque-là réservés aux blancs.

26-X. — La Chine expérimente une fusée à tête nucléaire.

27-X. — L'Assemblée générale de l'O.N.U. décide de révoquer le mandat de l'Afrique du Sud sur le Sud-Ouest Africain par 14 voix contre 2 (Afrique du Sud et Portugal) et 5 abstentions, dont celle de la France.

• Une patrouille américaine tire sur un groupe de civils au Vietnam : 8 morts, 7 blessés (pour la plupart des femmes et des enfants).

30-X. — Arrestation à New York de dix-neuf membres de l'organisation d'extrême-droite, les « Minutemen » : trois d'entre eux appartenaient à la police d'Etat (States Troopers).

5-XI. — « RATONNADES » DANS LES RUES DE TOULON : deux cents marins pourchassent les Algériens, à la suite d'une agression contre un marin commise par trois Algériens.

• Dix mille personnes manifestent en plein centre de New York contre la guerre du Vietnam : des manifestations semblables se déroulent à Washington, Philadelphie, Chicago, Los Angeles, San Francisco et Pittsburg.

• Le général Dietrich Von Choltitz, qui fut commandant du « Gross Paris » en 1944, meurt à Baden-Baden, à l'âge de 71 ans.

6-XI. — Elections en Hesse : LES NEO-NAZIS GAGNENT HUIT SIEGES à la Diète.

• Trois membres du Ku-Klux-Klan blessés par balles alors que le Klan tenait un meeting dans un quartier peuplé de Noirs de Roanoke Rapides en Caroline du Nord.

8-XI. — Recul du parti du président Johnson aux élections américaines : 44 républicains de plus — en majorité ultra-conservateurs — siègeront à la Chambre des Représentants. Plusieurs gouverneurs racistes sont également élus.

9-XI. — Deux « néo-nazis », Reinhold Ruppe et Erich Lindner, sont condamnés à deux ans de prison par le tribunal de Karlsruhe : ils avaient projeté d'assassiner le procureur général de Francfort, trop sévère, à leur gré, à l'égard des criminels de guerre.

• Sur appel du Parquet, deux anciens S.S., les frères Wilhelm et Johann Mauer, sont condamnés pour crimes de guerre, respectivement à douze et huit ans de réclusion, par la Cour d'Assises de Vienne (Autriche).

10-XI. — A la commission politique de l'O.N.U., les Etats-Unis rejettent une proposition demandant aux pays nucléaires de renoncer à l'usage des armes atomiques contre les pays qui n'en possèdent pas.

11-XI. — A Salisbury, M. Ian Smith célèbre le premier anniversaire de « l'indépendance » proclamée par les racistes en Rhodésie. Par 94 voix contre 2 et 17 abstentions, dont la France, les U.S.A. et la Grande-Bretagne, l'O.N.U. demande que l'Angleterre ait recours à la force pour mettre fin à cet état de fait.

13-XI. — A la suite d'un attentat commis près de la frontière jordanienne, et qui avait causé la mort de trois soldats israéliens, Israël lance une opération de représailles en Jordanie.

16-XI. — A Darmstadt (Allemagne), deux mille personnes participent à une marche silencieuse pour attirer l'attention sur le danger que représente l'agitation néo-nazie.

• Extradé du Ghana, le Dr Schumann, « expert » hitlérien de l'euthanasie, arrive à Francfort, où il comparaitra devant la Cour d'assises.

• A la Faculté des Lettres de Nanterre, un commando du mouvement d'extrême droite « Occident » attaque des étudiants qui distribuaient des tracts : trois blessés parmi ces derniers.

• 2.000 étudiants allemands défilent dans les rues de Bayreuth pour protester contre la renaissance du néo-nazisme.

18-XI. — Plusieurs milliers de personnes manifestent à Munich CONTRE LE PARTI NEO-NAZI N.P.D. qui voulait y tenir un meeting de clôture de la campagne électorale bavaroise. La direction du cirque Krone, où devait se tenir ce rassemblement, dénonce le contrat de location.

## QUE SE PASSE-T-IL ?

### NOBEL

#### ● Alfred Kastler, notre ami...

Le professeur Alfred Kastler, professeur à la Faculté de Sciences de Paris, directeur du groupe de spectroscopie hertzienne à l'Ecole Normale Supérieure de Paris, sera le 7 décembre à Stockholm, pour recevoir le prix Nobel de Physique. Ce sera la première fois depuis 1929, que ce prix sera décerné à un Français.

Alfred Kastler, né en Alsace, fit ses études à l'Ecole Normale Supérieure. Nommé professeur à Bordeaux, d'abord dans un lycée puis à la faculté, il commença ses recherches sur l'optique spec-



Photo Elie Kagan.

Alfred Kastler, près de Charles Palant, lors d'un meeting du M.R.A.P.

troscopique. Sa thèse, soutenue à la fin de l'entre-deux-guerres, sur l'étude des raies d'absorption de la vapeur d'iode, défraya assez la chronique scientifique pour qu'il soit nommé, en 1941, maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure. C'est alors qu'il entreprit ses travaux sur le « pompage optique », qui consista à charger, par moyens optiques, les électrons d'une énergie supplémentaire qui leur communiqua une « excitation » riche de possibilités expérimentales. Le fameux laser réalisé simultanément aux U.S.A. et en U.R.S.S., doit beaucoup aux travaux du professeur Kastler.

Au M.R.A.P., nous avons une raison supplémentaire de nous réjouir de l'honneur qui est fait à ce chercheur discret et opiniâtre : Alfred Kastler est membre du Comité d'honneur du Mouvement. Ce savant est aussi un démocrate, qui a des devoirs du citoyen la plus haute conscience. Résistant de la première heure, il milita ensuite contre la guerre d'Algérie, et aujourd'hui contre la guerre du Vietnam et contre l'armement atomique. Il s'opposa toujours aux mythes du « savant reclus » et de la « science-hors-du-monde-quotidien ». Le savant, estime-t-il, doit toujours rester dans son temps, notamment en étant aussi enseignant.

Au nom du M.R.A.P., le président Pierre Paraf, Charles Palant, secrétaire général, et Albert Lévy, secrétaire national, ont envoyé à Alfred Kastler le télégramme suivant : « La fierté des antiracistes se confond avec la fierté de la nation tout entière. Vous adressons nos vives félicitations pour Prix Nobel ».

### MOYEN-ORIENT

#### ● L'attaque du 13 novembre

LES incidents de frontière entre Israël et les Etats arabes voisins ont de nouveau attiré l'attention de l'opinion sur l'extrême fragilité de la paix dans cette région du monde. Le nombre de plus en plus élevé de ces incidents, leur régularité et leur ampleur sont lourds de menaces pour l'avenir. On assiste à une sorte d'escalade dont personne n'est à même de tracer les limites.

Les événements du dimanche 13 novembre sont à cet égard particulièrement significatifs. Ce jour-là, d'importantes forces israéliennes, appuyées par l'artillerie, les chars et l'aviation, ont pénétré en territoire jordanien où elles

### Merci au soldat a...

« SON » article s'intitule : « Pour une paix de Justice et de Liberté »... Son papier, comme on dit en argot de métier, est très pieux, très conforme à sa morale. Il fustige le matérialisme athée qui risque d'imposer la paix au Vietnam. Car, aussi pieux soit-il, aussi bon chrétien qu'il prétend être il sait faire la part des choses. On n'apalmise au Vietnam les jaunes qui sont aussi des rouges et « il » crie bravo, parce qu'il se trouve que les Américains sont « les seuls Occidentaux à pouvoir défendre les frontières lointaines de la civilisation chrétienne ». Il fut un temps, un peu plus lointain, où il félicitait d'autres armées de pouvoir défendre, le plus à l'Est possible, les mêmes frontières. C'est un homme charitable, qui brûle, sans jeu de mot, pour la « justice et la liberté ».

Il exprime aujourd'hui un grand merci au soldat américain.

Merci au soldat a..., disait-il aussi au temps que l'évoque plus haut.

Mais qui est-« il » donc ? Tout simplement Xavier Vallat.

Et son article a paru récemment dans « Aspects de la France ».

Décidément il ne désarme pas. Saura-t-il un jour se taire ?

Oncle TOM.

ont procédé à la destruction systématique des maisons dans trois villages.

Cette opération dont l'envergure et le caractère ont suscité de violentes réactions dans tous les pays arabes a été justifiée, du côté israélien, par la « nécessité de mettre un terme aux activités terroristes et aux actes de sabotage auxquels se livrent des groupes armés arabes à partir du territoire jordanien et syrien ».

Les observateurs y voient néanmoins d'autres raisons, non avouées qui s'inscrivent dans un contexte politique beaucoup plus large. Selon eux, l'« avertissement » adressé à la Jordanie visait essentiellement la Syrie qui représente, suivant l'expression du correspondant du « Figaro » à Jérusalem, « la prochaine cible des représailles israéliennes ». C'est aussi dans ce sens que l'attaque du 13 novembre est commentée au Caire et à Damas dont les dirigeants affirment leur ferme résolution « de riposter ensemble à toute tentative israélienne d'agresser le territoire syrien ».

En Israël même, le débat au parlement sur les événements du 13 novembre, a été particulièrement agité et marqué par une vigoureuse mise en garde des députés communistes contre une politique d'aventure impulsée par des éléments extrémistes.

Sur un plan international et notamment au Conseil de Sécurité, il est à noter que l'attaque israélienne a été condamnée sans équivoque par les quatre grandes puissances.

Le représentant de la France, M. Seydoux, dont les prises de position ont très souvent été favorablement appréciées par Israël, a condamné sans équivoque l'action militaire décidée et exécutée par les « autorités israéliennes » qu'il considère comme « une violation de la charte et de la convention d'armistice ».

Il est certain que ni les attentats, ni les représailles ne servent les intérêts des peuples du Moyen-Orient.

Les haines ainsi attisées, le climat belliciste ainsi entretenu, favorisent le jeu des puissances économiques dont les intérêts résident dans le pétrole de cette région — et qui, de toute évidence, exercent dans les deux camps une influence néfaste, selon le célèbre adage : diviser pour régner.

#### ● Pour le dialogue

DANS son « Carnet de Route », que publie « La Vie Juive » (organe de l'Association des Juifs originaires d'Algérie), l'écrivain Rabi évoque la réunion organisée le 25 mai dernier par les étudiants du Maghreb, où l'un des orateurs a invité l'assistance à dissocier l'antisémitisme de l'antisionisme, et à lutter contre l'antisémitisme en adhérant à des organisations telles que le M.R.A.P.

« Là-dessus, écrit Rabi, une grande partie de la presse juive s'indigne, crie à la trahison, et dénonce le M.R.A.P. comme un agent de la pénétration arabe. Disons-le nettement, il s'agit là d'une sottise et mauvaise querelle. Je suis loin de partager les vues et les modes d'action de cette organisation, bien que, depuis la présidence de Pierre Paraf, le mouvement ait révélé un certain redressement. Mais les lieux de dialogue sont si rares en France entre Juifs et Arabes, qu'on ne peut que se réjouir que les uns et les autres puissent se trouver face à face, ne serait-ce qu'au M.R.A.P. »

Nous laissons à Rabi la responsabilité de ses appréciations sur l'action générale du M.R.A.P. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour souligner l'objectivité avec laquelle il fait justice des « élucubrations malveillantes » que nous avons nous-mêmes fustigées dans un récent numéro.

### FRANCE

#### ● Pas raciste, mais...

UN journaliste du « Figaro », Robert Lacontre, est allé enquêter à Fontenay-aux-Roses, où habitent une cinquantaine d'étudiants chinois, venus en France pour apprendre notre langue. Dans une résidence de 32 appartements, ces jeunes gens en occupent 14, achetés par leur ambassade, et ce fait suscite, de la part du reporter, une ironie d'un goût douteux.

« Le vent d'Est soufflait de Fontenay-aux-Roses », écrit-il (...) « J'ai assailli de questions mes frères blancs perdus dans cette mer de Chine... »

Comme par hasard, il n'a pu recueillir que des propos hostiles : « C'est un mouvement perpétuel, lui a-t-on dit. Et puis, il n'y a pas plus difficile que de distinguer un Chinois d'un autre Chinois ». Ou encore : « Avant, je n'étais pas raciste, m'avoue une jeune femme, mais maintenant, j'en vois trop. C'est là le problème... »

« Les propriétaires et locataires de l'immeuble sont unanimes, ajoute Robert Lacontre : il n'y a aucun contact possible avec eux » [les étudiants].

Unanimes ? Aussitôt après la parution de l'article (4 novembre), quatre copropriétaires écrivaient au « Figaro », le priant de publier un rectificatif :

« Pour notre part, nous avons été choqués par le caractère raciste de cet article, affirment-ils. Les copropriétaires et locataires des immeubles en question sont en effet mécontents de voir s'installer une cité universitaire dans l'ensemble prévu pour une habitation à caractère bourgeois. Ceci dit, ces copropriétaires ne sont certainement pas racistes et les propos rapportés dans votre journal (...) en admettant qu'ils représentent, ce qui nous surprend, la pensée de l'un d'eux, donnent une idée fautive et inacceptable de l'ensemble des habitants de cet immeuble.

« En effet, les étudiants chinois tiennent compte des remarques de leurs voisins, ils s'efforcent de réduire au maximum les inconvénients liés à la situation et de comprendre notre position. Contrairement à ce que vous publiez, les étudiants conversent volontiers avec les familles, et, de notre côté, nous ne les tenons aucunement pour responsables de la situation. En conclusion, la question

★ Suite page 3.

### DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (7<sup>e</sup>)

Tél. : GUT. 09-57

#### Tarif des abonnements

Un an : 10 francs  
Abonnement de soutien : 20 francs  
ETRANGER

Un an : 18 francs  
Compte Ch. Post. : 6070-00 Paris

EN BELGIQUE :  
On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 7.364-15 du M.R.A.P., 15, Square Prince-Léopold, Bruxelles-2.

Le numéro : 10 francs belges.  
L'abonnement annuel : 100 FB.  
Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux  
La Directrice de publication : S. BIANCHI

(Suite de la page 2)

de l'installation d'une communauté d'étudiants dans un immeuble de caractère bourgeois serait la même, quelle que soit la nationalité des étudiants ; elle ne regarde en tout cas que les propriétaires. »

En réponse, les signataires ont reçu une diatribe de M. Lacontre, où il est dit notamment « qu'il faut avoir l'esprit bien tortueux pour croire qu'il est désobligeant d'écrire qu'il est difficile de distinguer un Chinois d'un autre... »

Les choses n'en sont pas restées là... « Minute », spécialiste de toutes les « invasions » qui nous menacent, ne pouvait pas se désintéresser d'une telle affaire. Cinq de ses photographes et reporters se sont rendus le 18 novembre dans l'immeuble menacé par le « péril jaune ». Ils ont provoqué des incidents, et même une bousculade a eu lieu. La police, alertée, est intervenue, emmenant au commissariat les journalistes. Sans doute vont-ils maintenant traiter du problème à leur manière habituelle...

Etranges conceptions de l'hospitalité et du rayonnement de la culture française !...

## POSITIONS

### ● La vie s'arrêterait

DANS un récent numéro, *l'Echo de la Mode* publie une étude courte, mais fort bien documentée, sur l'immigration étrangère en France. Cette étude, appuyée sur une base statistique précise, s'accompagne d'une prise de position vigoureuse :

« A notre grande honte, il faut bien avouer que beaucoup d'entre nous, hélas ! n'en sont pas à une contradiction près : ce sont souvent les mêmes qui, passant de belles vacances à l'étranger, se laissent aller à parler d'« invasion de la France », disant « qu'on ne se sent plus chez soi », et affectent une condescendance qui va jusqu'au mépris vis-à-vis de ces gens venus ici pour vivre décentement... »

« ...Peu de gens ont compris que l'arrivée des travailleurs étrangers chez nous (comme dans les autres pays évolués, d'ailleurs), correspond à une nouvelle forme de servage. Ils sont plus de deux millions en France, sans compter les travailleurs saisonniers. Imaginez qu'ils décident tous ensemble, brusquement, de quitter notre pays. Que se passerait-il ? Une catastrophe sans précédent : la vie, pratiquement, s'arrêterait. Il n'y aurait plus de construction ; la métallurgie ne s'en relèverait pas ; les mines en seraient bouleversées ; les betteraves, le riz et la vigne pourriraient sur place... »

### ● Le juif Ehrenbourg

DANS *La Presse nouvelle hebdomadaire*, l'écrivain soviétique Ilya Ehrenbourg répond aux questions de Jean Liberman, et particulièrement à la question : « Que signifie au juste pour vous : être juif ? »

« Pour moi, être juif, c'est ne pas renier la solidarité avec ceux qui sont souvent injustement persécutés ou tout au moins dans l'incapacité de faire ce qu'ils veulent. A 70 ans, j'ai dit à la radio soviétique : « Tant qu'il y aura un antisémite au monde, je serais juif ». C'était dicté par le sens de la dignité humaine. »

« Si l'on peut rompre sa solidarité avec les forts et les persécutés, on ne peut renier celle qui vous lie aux faibles, aux persécutés. »

« Ma langue est le russe et mes parents ne voulaient pas que je comprenne leur yiddish. Dès enfant, j'étais athée et la synagogue n'est pas meilleure pour moi que l'église ou la mosquée. Ainsi je n'ai pas de liens culturels particuliers (je ne lis le yiddish qu'en traduction) mais j'éprouve ce lien de la dignité. »

## NIGERIA

### ● A qui la faute ?

TROUBLES raciaux au Nigéria : mille morts, peut-être davantage, en moins d'un mois. Tout le pays est traversé de colonnes de réfugiés : chaque ethnité, Haoussa et Foulbés musulmans, Yoruba et Ibos animistes du Sud, se replient vers sa région ancestrale. C'est l'unité même du pays qui est en cause, et les chefs politiques et militaires tentent désespérément d'éviter son éclatement.

Chez les commentateurs occidentaux, une réaction domine, quelquefois avouée, et presque toujours latente : ces indigènes sont décidément incapables de s'entendre et de se gouverner ; d'ail-

## VIETNAM : « CONTRE LE GENOCIDE »

Le Bureau National du M.R.A.P. a rendu publique la déclaration suivante :

DES témoignages directs sur la guerre atroce qui sévit au Vietnam sont parvenus au Bureau National du M.R.A.P., apportant un complément dramatique aux informations déjà parues dans la presse.

Chaque jour, se poursuit et s'étend le martyre des populations vietnamiennes, écrasées sous des bombardements plus terribles que ceux de la seconde guerre mondiale, brûlées par le napalm, chassées des habitations et des écoles détruites, déportées, au Sud, dans les villages de regroupement sous contrôle militaire, vouées à la faim, à la peur et à la mort.

Au Sud-Vietnam, dans des hôpitaux misérables, des milliers et des milliers de blessés civils, dont beaucoup sont des enfants, succombent faute de soins, de médicaments, de transports, et aussi parce que les médecins ne sont que 800 à 1.000 pour 15 millions d'habitants. Des dizaines de milliers d'autres enfants, orphelins ou abandonnés, connaissent le dénuement physique et moral le plus effroyable.

Dans un pays mis à feu et à sang par les méthodes les plus inhumaines, c'est un peuple tout entier qui se trouve menacé dans sa vie même.

Le Bureau National du M.R.A.P. exprime son émotion profonde et souligne que ce drame concerne tous les hommes dignes de ce nom. Nul ne peut accepter sans douleur, sans colère, qu'en plein 20<sup>e</sup> siècle, après l'extermination de 6 millions de juifs et de 40 millions d'autres victimes du nazisme, après le sacrifice de 8 millions de Coréens et d'un million d'Algériens, après les 100.000 morts d'Hiroshima et de Nagasaki, s'accomplissent ainsi une nouvelle hécatombe, un nouveau génocide.

Trop de haines ont été déchaînées, trop d'exactions perpétrées contre les peuples d'Afrique et d'Asie opprimés par le régime colonial. Trop longtemps, le mépris raciste entretenu à l'égard de ces peuples a permis de justifier ou de faire accepter leur misère, leur maintien dans une condition inférieure, les massacres d'innocents.

Le Bureau National demande avec force que cessent immédiatement les bombardements au Vietnam et que soit recherchée avec sincérité une solution pacifique, fondée sur le respect des accords de Genève, le retrait des armées étrangères, le droit reconnu à chaque nation de se donner le régime et le gouvernement de son choix.

Le peuple vietnamien, en guerre depuis 20 ans contre l'oppression, a le droit de vivre indépendant et libre. Il a droit à la paix.

PARIS, le 2 novembre 1966.

★

La situation au Vietnam ne cesse de se dégrader. Selon un avis « autorisé » des milieux gouvernementaux américains, le nombre de soldats américains pourra être porté, dans les mois à venir, jusqu'à deux millions. Le *New-York Times* estime pour sa part que l'ordre va être inévitablement donné de bombarder les grandes concentrations urbaines nord-vietnamiennes. Mais les raids sur le Nord deviennent de plus en plus dangereux, et plusieurs journaux font état de la pénurie de pilotes pour ce genre de travail.

Cependant les incidents raciaux se multiplient depuis quelque temps entre Américains et troupes sud-vietnamiennes. Les premiers se montrent « méprisants » vis-à-vis de leurs « alliés », rapportent les agences de presse. A Hon Quan, à 110 kilomètres au sud de Saïgon, une bagarre entre « alliés » provoqua la mort d'un officier américain ; en représailles, un soldat sud-vietnamien fut roué de coups. Un groupe de Sud-Vietnamiens défonça alors, au moyen de véhicules blindés, le mur du foyer où les « bérêts verts » américains étaient au repos, et ouvrit le feu à coups d'armes automatiques. Le même jour, à An Loc, au nord de Saïgon, des coups de feu furent échangés entre Américains et Gouvernementaux sud-vietnamiens.

leurs ils sont racistes : ils se détestent entre eux...

La réalité est autrement complexe, et les véritables responsabilités, lorsqu'on y regarde de plus près, sont ailleurs. La Nigéria fut colonie anglaise ; ses frontières sont tout aussi arbitraires que celles de tous les pays d'Afrique ; tracées au gré des négociateurs européens qui se partagèrent le continent à la fin du siècle dernier, sans le moindre souci des réalités ethniques, linguistiques, culturelles, ni religieuses.

L'Angleterre, comme chacun sait, organisa un modèle de colonisation, puis de décolonisation « intelligente » ; elle appliqua, avec une science consommée, le principe vieux comme le monde : « diviser pour régner ». Elle exacerba partout les différences tribales, jusqu'à les transformer en antagonismes inexpiables. En Nigéria, comme au Kenya, ou en Ouganda, plusieurs tribus cohabitent, à peu près égales en nombre. Londres octroya donc, en même temps que l'indépendance, une constitution sur mesures qui donnait le maximum d'importance à ces divisions tribales, aux dépens d'un gouvernement central écartelé, et impuissant dès qu'il s'agit de prendre des mesures d'intérêt national. L'ancien colonisateur est certain que ses intérêts ne seront pas touchés avant longtemps. Dans toutes ses ex-colonies, l'Angleterre a ainsi laissé des germes de conflits qui empêchent l'indépendance de se concrétiser. On l'a vu à Chypre, aux Indes, où la division Hindoustan-Pakistan fut créée de toutes pièces, transferts de population à l'appui, et où fut délibérément laissée la pomme de discorde qu'est le Cachemire. On l'a vu au Kenya, au Soudan, en Ouganda, et maintenant au Nigéria. Ailleurs, lorsqu'un tel jeu n'est pas possible, lorsqu'une ethnité est nettement majoritaire, la « décolonisation » anglaise crée au contraire des fédérations contre nature, grosses de conflits ethniques futurs. Elle fédéra ainsi les deux Rhodésies et le Nyassaland ; ce fut un échec. La Malaysia, par contre est — du point de vue britannique — une réussite : quatre territoires, Singapour, (à population chinoise) et Nord-Bornéo (à population indonésienne) sont « fédérés » à la Birmanie, malaise, selon un principe « démocratique », aussi fallacieux que le raisonnement de certains pseudo-démocrates américains qui affirment qu'après tout la « minorité » noire doit s'incliner devant la « majorité » blanche. Les jeunes Etats africains sont si

conscients de la virulence des germes laissés, à son départ, par la colonisation classique, qu'ils avaient décidé, en mai 1963, lors de la Conférence constitutive de l'Organisation de l'Unité Africaine, de ne jamais poser entre eux de problèmes d'ethnies ni de frontières, pour éviter de faire sombrer le continent dans une anarchie insoluble. Mais l'Afrique est le camp de tout de rivalités que cette résolution a du mal à empêcher des conflits d'ailleurs soigneusement attisés. Ce n'est pas un hasard si les troubles éclatent en Nigéria au moment où la nouvelle équipe au pouvoir venait de mettre à l'ordre du jour l'unité organique du pays. Car n'oublions pas que la Nigéria est productrice, entre autres richesses, de pétrole — 22 millions de tonnes par an — dont les puits sont propriété exclusive des Compagnies pétrolières internationales. Et chacun sait, par expérience, qu'un jeune Etat qui réussit à se donner un pouvoir central fort devient tout de suite plus exigeant avec ceux qui exploitent ses richesses.

## Le carnet de DL

NOS DEUILS

C'est à la suite d'une longue maladie contractée dans les camps de concentration que s'est éteint Rémy ROURE, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Membre des groupes « Liberté » et « Combat » et du réseau d'évasions « Bordeaux - Loupiac », il fut grièvement blessé, arrêté et torturé en octobre 1943 avant d'être déporté à Buchenwald, puis à Auschwitz. Il était compagnon de la Libération et médaillé de la Résistance, grand officier de la Légion d'Honneur et titulaire des Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.

A différentes reprises, Rémy Roure avait témoigné son soutien aux campagnes du M.R.A.P.

★

Nous apprenons avec douleur la mort à la suite d'une longue maladie, de Chil ARONSON, à l'âge de soixante-dix ans.

Très connu dans le monde des arts et du spectacle, critique artistique de « La Presse Nouvelle », Chil Aronson avait, à diverses reprises, collaboré à « Droit et Liberté ».

Que sa famille et ses amis trouvent ici l'expression de nos condoléances émues.

★

C'est avec émotion que nous avons appris la mort subite de M. Eugène HENAFF, secrétaire général de l'Union des Syndicats C.G.T. de la Seine.

Engagé dès les premiers temps de l'occupation dans la Résistance, Eugène Hénaff était lieutenant-colonel F.T.P.F., chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Médaille de la Résistance, de la Croix de guerre avec palmes et de la Médaille de la Victoire décernée par l'U.R.S.S.

Eugène Hénaff avait fréquemment participé aux manifestations organisées par le M.R.A.P. et témoigné sa sympathie à notre action.

Une délégation de notre Bureau National a participé à ses obsèques.

★

Nous apprenons avec émotion la mort de l'écrivain Henri HERTZ, « l'un des écrivains les plus originaux de notre temps », écrit Jean Cassou.

Il honora souvent « Droit et Liberté » de sa collaboration.

Nous exprimons nos sincères condoléances à Mme Hertz et à sa famille.

★

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de notre amie Céline Kon, diffuseuse de « Droit et Liberté » et militante active et dévouée du M.R.A.P.

Nous exprimons nos très sincères condoléances à sa famille.

★

L'U.J.R.E., section de Strasbourg, et l'association « L'enfance heureuse » de Strasbourg ont le profond regret de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de leur ami et président M. Georges BLOCH, décédé le 12 octobre 1966.

Ancien combattant, ancien déporté à Dachau, M. Georges Bloch était officier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945, de la Médaille de la Résistance et de la Médaille Militaire.

La disparition de cet ami dévoué et de ce président respecté sera profondément ressentie.

LES JUIFS DE PARIS SERONT NOMBREUX  
LE 24 DECEMBRE 1966

(DE 21 HEURES A L'AUBE) AU

22<sup>e</sup> GRAND BAL ANNUEL  
DE L'UNION DES ENGAGÉS  
VOLONTAIRES ET ANCIENS  
COMBATTANTS JUIFS 39-45

qui aura lieu dans

LES SALONS DU PALAIS D'ORSAY

Deux grands orchestres, nombreuses attractions

TOMBOLA — BUFFET — SOUPER

Entrée : 18 F. Réservation et renseignements au Siège de l'Union,  
58, rue du Château d'Eau, Paris 10<sup>e</sup>, Téléphone : 607-49-26.

# OU VAS-TU, ALLEMA

C A y est ! La gestation est terminée, le monstre est sorti du sein qui l'a formé. Le **néo-nazisme** — parce qu'il faut l'appeler par son nom — est né en tant que **parti politique** ayant pignon sur rue et voix au chapitre, et ceci au parlement de Hesse, du pays le plus « rouge » de la fédération des Länder (pays) allemands, c'est-à-dire de l'Allemagne occidentale.

Le monstre a été longuement couvé. Son premier parrain fut Adenauer, du fait qu'il appela à travailler dans son équipe gouvernementale des nazis de premier plan comme Globke — ancien chef d'Eichmann et inspirateur des lois anti-juives —, comme Oberländer, ancien massacreur des Juifs en Pologne, à la tête de son bataillon portant le nom poétique de « Rossignol » !

La sève nourricière prodiguée au monstre, ce fut cet esprit militariste et chauvin qui n'a pas été extirpé en Allemagne de l'Ouest et qui devint de plus en plus

## PROGRESSION NÉO-NAZIE EN BAVIÈRE

Tout le monde s'y attendait : après leur succès du 6 novembre dans l'Etat de Hesse, les néo-nazis allaient remporter, aux élections du 20 novembre en Bavière, un succès encore plus grand.

Les chiffres n'ont pas démenti cette prévision unanime, bien au contraire. M. Von Thadden, le « führer » du N.P.D., escomptait huit ou dix élus ; il en gagne quinze, qui siègeront à la Diète de Munich. En un an, depuis les élections législatives de 1965, le pourcentage des suffrages donnés au parti néo-nazi passe de 2,7 % à 7,4 % des suffrages exprimés. Sur un total de 6.810.000 inscrits que compte l'Etat de Bavière, cela signifie près de 500.000 voix.

Cette progression s'est faite aux dépens de plusieurs petits partis, et notamment des libéraux, qui constituent la droite classique. Les deux grands partis, chrétien-démocrate et social-démocrate, voient leurs positions inentamées ; il n'empêche que ce regroupement autour du N.P.D. de l'électorat mécontent des jeux parlementaires s'avère de plus en plus inquiétant.

substantiel, renforcée qu'elle était elle-même par la politique de guerre froide de Bonn. Au surplus le monstre reçut un père nourricier : la Bundeswehr avec les trois anciens serviteurs du nazisme : Speidel, Heusinger et Förtsch.

### Pourquoi se cacher ?

Au début, la nouvelle armée allemande fut déguisée en bon enfant, le soldat ne devait être autre chose qu'un « citoyen en uniforme ». Aujourd'hui par suite de la sollicitude caporaliste des von Hassel, Trettnner, Panitzky, sans oublier les chefs de la marine, la formule est renversée de telle sorte que tous citoyens allemands y compris femmes, adolescents, vieil-

lards doivent être ligotés dans l'uniforme comme dans une camisole de force. Ce sont les fameuses « lois d'urgence » en partie déjà votées qui sont les instruments destinés à transformer toute la population en militaires.

A l'ombre de ces lois en préparation et de décrets encore plus secrets et plus mystérieux : appelés « Schubladengesetze » (= lois de tiroir) parce que encore cachés dans les tiroirs, lois dont le ministre de l'Intérieur a reconnu qu'elles ont fait pâlir ceux qui les avaient vues, le travail politique des néo-nazis a pu être organisé avec méthode.

Une fois la dissolution, imposée par Bonn, du parti nazi, la « Deutsche Partei », dissolution prononcée il y a une dizaine d'années, ses anciens membres s'étaient réfugiés dans les partis de la C.D.U. (chrétien-démocrates) et de la F.D.P. (libéraux), où ils renforcèrent d'abord les ailes droites respectives pour envahir finalement tout le parti. Aujourd'hui ce camouflage n'est plus nécessaire, le climat R.F.A. créé par Adenauer et les siens est tel, que les nazis peuvent jeter le masque et montrer leur vrai visage.

Prudents et rusés, sans réussir toutefois à cacher la botte prussienne, ni la grandiloquence pangermanique, ils ont d'abord tâté le terrain, et cela dans le pays qui, de tout temps, fut favorable au nazisme : en Bavière. La première manifestation publique des néo-nazis fut cette fameuse commémoration au cimetière de Landsberg, où sont inhumées quelques « victimes » (sic !) nazies condamnées à mort par le Tribunal International de Nuremberg. Qui pourrait chercher noise à une pieuse manifestation du souvenir aux morts ?..

Comme ce ballon d'essai ne fit sensation ni dans la presse allemande, ni dans l'étrangère, mais eut simplement des échos divers, on put s'aventurer davantage. L'occasion en fut donnée l'hiver dernier par des élections communales en Bavière. En effet, dans plusieurs localités franconiennes autour de Nuremberg, les néo-nazis purent enregistrer du premier coup jusqu'à 10 % des voix et conquérir un nombre appréciable de sièges, voire quelques postes de maires.

A partir de ce moment, et profitant du désarroi causé par la crise de l'armée et du gouvernement de Bonn, les néo-nazis relevèrent la tête. Pourquoi se cacher encore quand les équipes gouvernementales ont échoué et que tout le monde aspire à la venue d'un sauveur, d'un « homme fort » qui redresserait la situation ?

Aux élections de la Rhénanie, du printemps dernier, on s'est encore abstenu de déployer le drapeau nazi, mais le dimanche 6 novembre 1966 aux élections de Hesse, bastion social-démocrate solide, les néo-nazis enlèvent du premier coup presque 10 % des voix et conquièrent 9 sièges sur 97. Certes, cela ne fait pas encore basculer la majorité, 52 voix rouges ou rougeâtres, mais cela gênera grandement les travaux parlementaires, car des nazis siègeront dans toutes les commissions et seront au courant de toutes les intentions du gouvernement qu'ils cherchent à renverser.

Et puis, ce succès en Hesse est un encouragement aux nazis des autres Länder ; toutes les timidités se dissiperont et ils feront claquer au vent leurs étendards comme au temps de leur Führer adoré.

## UN COUP DE SEMONCE

NOUS avons souvent dit qu'il nous restait le droit d'être à l'égard de la République Fédérale Allemande et du peuple allemand un peu plus sceptiques que le sont tels de nos anciens alliés, un peu plus méfiants que nous les sommes à l'égard de tels autres de nos partenaires internationaux ; tout cela a été dit, répété.

Souvent, des esprits soi-disant avertis nous ont reproché comme un excès, voire comme une médiocrité, ces réserves de méfiance et de scepticisme que nous gardions à l'endroit des Germains, blonds ou bruns, nos voisins.

Quand nous parlions de la « renaissance du nazisme », nous rencontrions des sourires voilés ou des silences à peine polis. Avions-nous tellement tort dans nos réserves ? La vérité cruelle vient d'éclater comme un coup de tonnerre. Dans une période calme où l'Allemagne ne connaît pas de crise économique, 24 députés néo-nazis viennent d'être élus dans des consultations électorales locales. D'où vient-il ? D'abord, quoi que l'on en dise, le peuple allemand prétendait contre toute vraisemblance avoir ignoré les horreurs des camps de concentration. Aujourd'hui, dans certains milieux, on en vient à la négation pure et simple. Des livres abominables essayent de montrer que les victimes furent souvent les complices des assassins.

EN France même, de bon apôtres de la collaboration n'ont guère attendu pour atténuer sinon pour nier et même pour justifier, sans se soucier de leurs contradictions, les crimes nazis.

Un journal quotidien allemand « National Zeitung » vient de publier sur six colonnes un gros titre : « Les juifs empoisonnent l'opinion publique mondiale ».

On croit rêver ; les dirigeants de la République allemande peuvent pousser des hauts cris, mais nous affirmons que la République de Bonn, qui réclame la libération des criminels de guerre, porte sa responsabilité grave dans les événements d'aujourd'hui.

par PIERRE-BLOCH

Président du Comité Français d'Auschwitz  
Ancien ministre

Chez nous, ceux qui s'expriment avec nostalgie sur le traité franco-allemand, ceux qui sont allés à Hambourg pour célébrer les traditions militaires allemandes n'ont-ils pas aidé à la renaissance du nazisme ? Est-ce que le discours du Général de Gaulle aux élèves officiers de Hambourg n'a pas favorisé cette renaissance du nationalisme allemand ?

Et aujourd'hui, est-ce qu'on ne frémit pas à la pensée que l'arme atomique pourrait être entre les mains d'une armée allemande, dirigée par les revanchards nazis ?

OUI, il faut répéter que la littérature néo-nazie, ainsi d'ailleurs que les œuvres des dirigeants hitlériens circulent au grand jour. Une vingtaine de maisons d'édition, indépendamment de nombreux particuliers, s'occupent exclusivement de la diffusion de cette littérature. Les éditeurs sont en liaison avec des chaînes de clubs (Buchgemeinschaften), une cinquantaine au total, ce qui permet une très large diffusion de la littérature dont il s'agit. A de rares exceptions près, les autorités de Bonn ont jusqu'à présent négligé d'appliquer les lois et règlements qui leur permettraient de combattre la diffusion de cette littérature. Ceci bien que le parti social-démocrate et le cercle de Grunewald, en particulier, aient en maintes circonstances, souligné le danger que la diffusion de la littérature néo-nazie faisait courir aux institutions démocratiques en Allemagne.

Comme il se doit, cinq maisons d'édition sont uniquement occupées à la réédition de « Mein Kampf » et des théoriciens du nazisme, tels que Ribbentrop, Rudolf Hess, etc... L'objectif poursuivi est essentiellement de démontrer aux Allemands et au monde que ce n'est pas le führer qui a voulu et provoqué la guerre, mais les juifs et les résistants anti-nazis. Bien entendu, le thème selon lequel les atrocités commises dans les camps de la mort sont de la pure invention malveillante, ne manque pas d'être développé.

Aujourd'hui même l'ignoble livre de Paul Rassinier, condamné en France, vient d'être édité et distribué en Allemagne.

Tel est le bilan vingt-deux ans après !

Devons-nous penser que le sacrifice de nos martyrs a été inutile ?

Les anciens de la Résistance et des camps de concentration ne peuvent le croire. Mais alors un redressement est indispensable et la petite cohorte des survivants, fidèle au souvenir de millions de morts adressent un solennel avertissement au pays, aux pouvoirs publics, à l'opinion internationale.

## QUI EST KIESINGER ?

Elu au troisième tour de scrutin par 137 voix contre 81, M. Kurt-Georg KIESINGER, ministre, président du land de Bade Wurtemberg, ancien collaborateur de Goebbels et Ribbentrop, devient ainsi officiellement candidat du groupe parlementaire chrétien démocrate (C.D.U.) à la succession de M. Ludwig Erhard comme Chancelier de Bonn.

Kurt-Georg Kiesinger a adhéré au parti nazi en 1933, au moment de l'arrivée de Hitler au pouvoir.

En 1940, il dirige la visite en France d'un groupe de journalistes des pays alliés du Reich ou occupés par la Wehrmacht. A Amiens, Toul, Orléans, Nancy, Strasbourg et Paris, il leur fait l'apologie du nazisme et des « bienfaits » qui en résultent pour la France.

Collaborateur « scientifique » de Ribbentrop, il est nommé chef de l'office de liaison entre son ministère (Affaires Etrangères) et celui de Goebbels (Propagande).

En 1941, il crée en Grèce un émetteur radio « Patris » chargé principalement de la diffusion d'émissions hitlériennes. Il réussit fort bien dans ce domaine et en 1942 est promu au conseil d'administration de l'A.G.



Inter-Radio, organisme de propagande nazie à destination des pays occupés, que l'O.K.H. (haut commandement de la Wehrmacht) définit comme « un élément de première importance pour la conduite de la guerre ».

M. Kiesinger, qui reconnaît avoir été membre du parti nazi, s'estime « blanchi » parce qu'il l'aurait quitté en 1934 après l'assassinat de Roehm perpétré par la S.S. Comment se fait-il alors qu'il ait participé de façon aussi active à la propagande nazie ? Pourquoi, après la défaite d'Hitler, a-t-il été « interné » pendant dix-huit mois comme criminel de guerre au camp de Ludwigsburg pour ses activités au ministère des Affaires Etrangères ? ».

darts comme au temps de leur Führer adoré.

Le prochain « Land » à élire son parlement régional sera la Bavière ; sans être prophète, on peut prédire aux néo-nazis un succès deux fois plus grand qu'en Hesse. La campagne électorale ne présage d'ailleurs rien de bon. Elle est menée avec la vieille démagogie hitlérienne, en exploitant le mécontentement général de la population, qui commence à s'alarmer de la hausse des prix, de l'arrêt des constructions, de l'augmentation des impôts, du démantèlement de la Sécurité Sociale, de l'insécurité générale due à la guerre froide, de la course aux armements, du régime policier à l'intérieur, de l'interdiction de toute relation avec l'autre Allemagne etc. ; les néo-nazis prétendent que tous ces problèmes ne sont pas résolus parce que Bonn serait trop mou, qu'il faudrait un homme fort pour les résoudre. Et ils trouvent un écho approbateur dans une population qui malgré deux échecs cinglants n'a pas encore abjuré sa foi en la force.

### Appel à « l'homme fort »

Le vieux et sénile Adenauer et son équipe, faisant leurs principes de Bismarck, Guillaume II et Hitler, ne voulaient négocier avec les Russes que quand « nous (les Allemands) serions armés jusqu'aux dents ». Cette politique est aujourd'hui en faillite et la crise gouvernementale a précisément éclaté parce que Ehrhard, l'exécuteur du testament d'Adenauer a voulu la continuer. La nostalgie de l'homme fort fait son apparition après chaque accès de désespoir.

Cet appel à l'homme fort émane en particulier de la jeunesse universitaire ; 20 % des 5.000 étudiants de Giessen en Hesse seraient des adeptes néo-nazis, prétend, non sans inquiétude, le recteur de cette université. Il paraît que le mouvement nazi gagne rapidement du terrain dans les universités. L'autre jeunesse,

les étudiants socialistes et libéraux et les jeunes syndicalistes sauront-ils endiguer ce nouveau torrent brun ? Rien n'est moins sûr, car par nature, la jeunesse est portée à la force, aux solutions extrêmes ; elle n'entrevoit pas les suites funestes qui risquent d'en résulter et en particulier la jeunesse allemande a été de tout temps sensible aux appels à la force brutale.

Si nous comparons les débuts des néo-nazis actuels à ceux de leurs ancêtres hitlériens, le parallélisme nous frappe.

Hitler avait commencé plus petitement : son mouvement a été obligé de s'éclipser par moments, le Führer et ses acolytes ont même été en prison, le nazisme est entré en clandestinité, d'où il sortit cependant grandi et plus conquérant qu'auparavant. Les néo-nazis, en tant que groupe, n'étaient pas non plus très nombreux au début. Mais ils se sont développés peu à peu sous le ciel clément de l'ère Adenauer. En effet, celui-ci a appelé bon nombre d'anciens nazis aux fonctions les plus hautes de l'administration, de la juridiction et de l'armée. Tout naturellement, les néo-nazis ont joui de la protection des anciens. Ils n'ont jamais été gênés dans leurs activités, quelquefois même bruyantes.

Détail pittoresque : les groupements de jeunes réactionnaires ou restaurateurs ont été subventionnés par Bonn, alors que les groupements de gauche ne le furent pas. Ces derniers ont même été poursuivis lorsqu'ils cherchaient des contacts avec la jeunesse de l'autre Allemagne. De même, les adversaires des néo-fascistes à savoir les pacifistes, et les communistes ou prétendus tels, ont été cités en justice et durement condamnés par des juges nazis.

Depuis longtemps, nous constatons donc que Bonn protège les nazis et même les nazis grands criminels de guerre ; le scandale de la prescription et les jugements plus que bienveillants aux procès

# GNE ?

d'Auschwitz et autres ont ouvert les yeux au monde entier.

Le prestige moral de l'Allemagne occidentale n'y a rien gagné, c'est le moins qu'on puisse dire.

Le fruit du mauvais arbre ne s'est pas fait attendre : la protection politique du néo-nazisme a fait naître aujourd'hui un parti politique adulte, bien musclé, qui empoisonnera dorénavant tout le climat politique outre-Rhin. Bonn ne saura dès lors plus prétendre que l'Alle

## PROTESTATIONS EN ALLEMAGNE

Les succès électoraux des néo-nazis allemands ont suscité, ces derniers jours, plusieurs manifestations antifascistes en Allemagne. A Darmstadt, en Hesse, quelque 2.000 jeunes défilèrent dans le centre de la ville pour protester contre la complaisance des pouvoirs publics. A Munich, avant les élections du 20 novembre de nombreux tracts furent distribués ; de même à Bayreuth, qui fut naguère un fief de l'hitlérisme, et qui est en passe de devenir aujourd'hui un fief du néo-nazisme. Les manifestants, proclamaient notamment : « La Bavière ne deviendra pas une seconde fois la capitale du nazisme ».

Malheureusement, tous les observateurs s'accordent à souligner que ces manifestations, qui furent en majorité le fait des jeunes, ne rencontrèrent au sein de la population que l'indifférence la plus totale. Vingt années d'oubli systématique, de chauvinisme et de revendications territoriales proclamées ou sous-entendues, produisent aujourd'hui leurs premiers effets spectaculaires.

magne n'est pas revancharde, car le néo-nazisme souligne avec force la « remise en ordre à l'Est ».

Il est vrai que les groupements de réfugiés réclamèrent dès le début la reconquête de l'Est, mais Bonn avait alors la bonne excuse de dire que ce n'était pas des partis politiques, donc pas des forces directement politiques. Argument spécieux, car entre les mains du gouvernement, les réfugiés devenaient l'instrument rêvé pour attiser l'esprit revancharde, dont la jalousie des autochtones envers les réfugiés et leur désir de les voir regagner leurs anciens foyers était un facteur non négligeable.

Examinons, pour terminer, ce qu'il en est de la fameuse démocratie de la nouvelle Allemagne dont Bonn se prévaut à chaque occasion.

Y a-t-il démocratie là où la tolérance envers les opinions politiques n'existe qu'en direction de la droite, mais non en direction de la gauche ? Comment Bonn veut-elle justifier sa magnanimité envers l'extrême-droite et son intolérance envers l'extrême-gauche ? Si Bonn voulait être équitable envers tous ses citoyens, il fallait soit tolérer les extrêmes, les uns et les autres, soit les interdire tous les deux en arguant de leur intention de vouloir renverser le régime.

Sous cet éclairage, l'interdiction du parti communiste en 1956 gagne une signification nouvelle et funeste pour la santé politique du pays. Afin de protéger et de favoriser la droite, y compris l'extrême-droite, Bonn a privé la gauche et spécialement le parti ouvrier et avec lui toute la classe ouvrière de son levain qui est incontestablement le parti communiste. Sans lui il n'y aura pas de contre-poids aux tendances de l'extrême-droite, sans lui, on ne saurait faire échec aux fascistes.

L'hiver dernier le professeur Jaspers, de Bâle, — une sommité de l'existentialisme et qui n'est pas un homme de gauche —, a écrit un livre intitulé : « Où vas-tu Allemagne ? » dans lequel il a analysé avec clairvoyance la situation qui règne dans son pays natal, qu'il a quitté, traqué par les nazis, livre dans lequel il plaide pour un revirement de la politique allemande, afin que le pays ne tombe pas dans une nouvelle barbarie qui le guette.

De même que les U.S.A., la R.F.A. s'engage sur une route qui pourrait conduire à la troisième guerre mondiale. Dans l'un et l'autre de ces pays il y a des gens clairvoyants qui mettent en garde leur gouvernement et lui rappellent les graves responsabilités qu'il encourt envers l'humanité toute entière.

Hélas, ces mouvements raisonnables ne sont pas encore suffisamment puissants pour obliger les gouvernements à renoncer à leurs sinistres desseins. La guerre au Vietnam est plus acharnée et le revanchisme allemand plus virulent que jamais !

Caveant consules !

ALSATICUS



Toute la presse s'affole aujourd'hui...

**L'ignoble viol de la petite fille de Bagneux n'est que le dernier épisode d'une longue série d'horreurs. Il faut que cela cesse.**

## L'ANGOISSE

# EST PARTOUT : ATTENTION

## LA COLÈRE GRONDE

« Une nouvelle victoire pour chaque 1<sup>er</sup> novembre », titre sur huit colonnes à la une : EL MOUD.

**Mauvaise rencontre à Bagneux : Luce (14 ans) est à l'hôpital**

Deux fillettes, Luce G., 14 ans, et sa sœur, âgée de 9 ans, regagnèrent, mercredi soir, à 19 heures, leur domicile, à Bagneux lorsque dans la rue des Frères-Lumière, elles ont été accostées par quatre jeunes gens. L'un des inconnus a entraîné Luce dans l'entrée d'un immeuble et l'a violée, tandis qu'un des autres malfaiteurs menaçait sa jeune sœur d'un couteau pour l'empêcher d'appeler au secours. La fillette a été transportée à l'hôpital des Enfants-Malades.

... Mais pour « l'Humanité », ce n'est qu'une mauvaise rencontre.

LA DROITE EN FRANCE

TIXIER-VIGNANCOUR S'EXPLIQUE

PAGE 12

## minute

N° 241  
du 10 au 16 novembre 1966  
CHAQUE JEUDI : 2 F.

LES FRANÇAIS EN ONT ASSEZ LES VIOLS NORD-AFRICAINS

Le martyr de la fillette de Bagneux • Des récits révoltants venus de toute la France • Les vrais racistes • Attend-on qu'explose la colère populaire ? (PAGES 6 et 7)

L'IMPUNITÉ dont jouit la presse raciste, et plus particulièrement l'hebdomadaire *Minute*, la rend plus audacieuse, plus odieuse. Parallèlement, une certaine partie de la presse quotidienne, qu'il nous faut dénoncer vigoureusement, lui emboîte le pas et leur influence nocive sur une partie de l'opinion publique risque d'engendrer, si un terme n'est pas mis à ces campagnes de haine, des troubles racistes d'une extrême gravité.

A l'occasion d'un fait divers abominable, inventé de toutes pièces par deux fillettes de 9 et 14 ans, elles-mêmes victimes inconscientes des campagnes racistes, ces journaux et publications se sont livrés à une tapageuse surenchère d'injures et de calomnies à l'égard des « Nord-Africains » et des noirs, incitant à la haine et à la violence, sans que les pouvoirs publics réagissent de la moindre façon.

Les deux fillettes de Bagneux, avaient prétendu qu'elles avaient été agressées, pratiquement devant leur immeuble, par quatre « Nord-Africains » et que l'aînée d'entre elles avait été violée par un des agresseurs tandis que les autres, armés d'un couteau, imposaient le silence à la fillette de 9 ans terrorisée.

Sans attendre les résultats de l'enquête qui s'imposait, *Paris-Jour* du 3 novembre titrait sa première page sur cette affaire avec des caractères énormes et lui consacrait la majeure partie de sa troisième page, insistant sur le fait que les agresseurs étaient « nord-africains » et rapportant les propos

d'un habitant de Bagneux, victime de la même psychose raciste : « Si j'en trouve un, je le tue. » Le même jour *l'Aurore* titrait en première page : « Avant-hier encore, une fillette de 14 ans a été la malheureuse victime de Nord-Africains à Bagneux » et consacrait également les trois quarts de sa troisième page à cet « ignoble forfait ». Toujours le 3 novembre le *Parisien* consacrait toute la première page à ce « monstrueux attentat ».

En fait, toute la presse parisienne relata ce « fait divers » en soulignant l'origine ethnique de « l'agresseur ». Seule *l'Humanité* fit preuve d'une discrétion et d'une nécessaire réserve que l'enquête devait justifier amplement par la suite (1).

L'attaque raciste la plus virulente, la plus éhontée se trouve dans le n° 241 de *Minute*, daté du 10 au 16 novembre, mais en vente dans tous les kiosques le mercredi 9 novembre. Voici les titres de cet hebdomadaire : en première page : « Les Français en ont assez. Les viols nord-africains. Le martyr de la fillette de Bagneux. Des récits révoltants venus de toute la France. Les vrais racistes. Attend-on qu'explose la colère populaire ? » ; en page 6 : « L'ignoble viol de la petite fille de Bagneux n'est que le dernier épisode d'une longue série d'horreurs. Il faut que cela cesse. L'angoisse est partout : attention aux Arabes ! ».

Dans l'éditorial de la page 6, sous le titre, « La colère gronde », on peut lire : « Partout en France, on constate

une flambée de viols commis par des Nord-Africains. Mères, jeunes filles, garçons, tout est bon à ces brutes pour assouvir, le couteau à la main, leurs instincts bestiaux. Partout en France, la terreur basanée s'installe dans nos banlieues...

« Le viol de l'innocente petite Luce par quatre Nord-Africains a provoqué, à Bagneux, une émotion vengeresse. Un père de famille, M. Pratin, a déclaré à *Paris-Jour* : « Si j'en trouve un, rôdant autour de mes filles, je le tue ». Partout, la colère des honnêtes gens gronde... »

« Ces viols en chaîne ne peuvent que provoquer dans ces quartiers populaires des explosions de racisme. Veut-on voir surgir des lynchages, ressusciter les « ratonnades » d'antan ? Veut-on voir se multiplier partout en France les désordres que Toulon a connu ce dernier week-end ? Veut-on voir le sang couler ?... »

« ...Les vrais racistes ce sont ceux qui rendent le racisme inévitable. Il faut agir avant qu'il soit trop tard. »

Pour la sortie de ce numéro où l'hystérie raciste rejoint celle des pires nazis, où l'incitation à la haine et à la violence transpire à chaque ligne, *Minute* avait édité une affichette spéciale à mettre en évidence aux évents des marchands de journaux. *L'Aurore*, déjà cité, avait publié le 9 novembre une publicité pour *Minute* reproduisant tous les titres de la première page.

Ce même jour la fillette de Bagneux avait à la police qu'elle avait inventé de toutes pièces son agression par des « Nord-Africains ». (Félicitons ici la police d'avoir mené l'enquête jusqu'au bout.)

Le 10 novembre, *Paris-Jour* publiait cette information en quelques lignes, *l'Aurore* était tout aussi discret mais terminait sur ces phrases effarantes : « A cause d'elle, le quartier où elle prétendait avoir été attaquée a été ratissé systématiquement pendant cinq jours, 150 Nord-Africains et Portugais ont été interrogés et des mesures exceptionnelles de police ont été prises dans toute la région parisienne pour rassurer une opinion vivement émue par son « aventure » ! »

*Minute*, dans son numéro du 17 novembre, déclare avoir été « abusé » comme tout le monde, mais ne renonce pas à ses attaques sordides contre les « Nord-Africains ».

★ Suite page 6.

(1) *Le Monde* du 3 novembre fit preuve de la même discrétion mais indiqua qu'il s'agissait d'un « jeune Algérien ».

## LE M.R.A.P. S'ADRESSE AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le 9 novembre 1966, le M.R.A.P. envoyait au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Seine, une lettre dont voici quelques extraits :

Monsieur le Procureur de la République,

Nous avons l'honneur d'attirer tout particulièrement votre attention sur le n° 241 de l'hebdomadaire *Minute* du 10 au 16 novembre 1966, paru ce jour, et de l'affichette s'y rapportant distribuée à tous les kiosques et marchands de journaux, lesquels constituent une véritable diffamation ayant pour but d'exciter à la haine entre les citoyens et habitants, délit réprimé par l'article 32, alinéa 2 de la loi du 29 juillet 1881.

De tels écrits ne peuvent qu'attiser la haine entre habitants et portent un préjudice considérable à toutes les personnes originaires d'Afrique du Nord présentes, en tant que telles, comme des « brutes » assouvissant « leurs instincts bestiaux ».

C'est pourquoi, Monsieur le Procureur de la République, nous demandons que des poursuites soient immédiatement engagées contre le Directeur de la Publication et les rédacteurs des articles visés, pour diffamation raciale, délit prévu et réprimé par les articles 29, 31 et 32, alinéa 2, de la loi du 29 juillet 1881.

Veillez agréer, ...

Charles PALANT  
Secrétaire Général du M.R.A.P.

# POUR UNE LEGISLATION ANTIRACISTE

Le développement des odieuses campagnes de « Minute » vient confirmer une fois de plus la nécessité d'une législation renforcée contre les excitations à la haine raciste. Demandant l'application du décret-loi Marchandeu de 1939, le seul texte actuel en la matière, le M.R.A.P. a adressé une lettre au Procureur de la République, et deux étudiants algériens ont porté plainte.

Nous souhaitons que ces initiatives aient des suites, mais on ne peut en être assuré. Il n'en serait évidemment pas de même si le Parlement avait adopté les deux propositions de lois élaborées par le M.R.A.P. il y aura bientôt huit ans... Une juste condamnation serait alors certaine et la presse raciste serait contrainte de mettre fin à ses attaques.

Les deux textes du M.R.A.P., qui concernent l'un la diffamation raciale, l'autre les discriminations raciales, ont pourtant été déposés à l'Assemblée Nationale par trois groupes différents de députés (1). Un rapporteur a été désigné par la Commission des Lois. Et si un débat avait lieu, le succès serait assuré. Mais le Gouvernement, maître de l'ordre du jour, n'a pas permis, jusqu'à présent qu'un tel débat intervienne.

Comme nous l'avons indiqué dans notre dernier numéro, le M.R.A.P. s'est adressé, il y a quelques semaines, à tous les députés, pour attirer à nouveau leur attention sur ces propositions de lois. Il leur a, en outre, soumis un troisième texte sur l'interdiction des groupes racistes, et demandé la ratification par la France de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, votée à l'unanimité en décembre dernier par l'Assemblée générale de l'O.N.U.

## De tous les horizons...

Les réponses reçues à ce jour par Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., témoignent d'un intérêt qui se manifeste, pour ces problèmes, dans tous les secteurs de l'opinion. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits significatifs :

M. René Cance, député-maire du Havre : « J'ai bien reçu votre lettre dont j'ai pris connaissance avec intérêt. Je vous remercie de cet envoi. »

M. Diomède Catroux, député des Alpes-Maritimes, ancien ministre : « Je vous confirme ma position (concernant les deux premières propositions de lois) et l'appui que je donnerai au vote des dispositions de l'article unique à ajouter à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 10 janvier 1936 (pour l'interdiction des groupes racistes) conformément à votre texte. »

M. Paul Coste-Floret, député de l'Hérault, ancien ministre nous fait savoir « qu'il a pris connaissance avec le plus grand intérêt » de notre lettre, et « qu'il en tiendra le plus grand compte lorsque les textes viendront en discussion devant le Parlement. »

M. Emile Dubuis, député de l'Ain : « Je vous donne l'assurance de ma complète compréhension. »

M. Gilbert Faure, député-maire de Mirepoix (Ariège) : « Je vous adresse mes remerciements pour cette documentation. »

M. André Gauthier, député de l'Isère : « Je suis tout

à fait d'accord pour signer ces dispositions. »

M. Pierre Godefroy, député de la Manche : « Je ne manquerai pas de prendre contact avec mes collègues du groupe UNR-UDT à ce sujet. »

M. Pierre Marquand-Gairard, député des Bouches-du-Rhône : « Je ne manquerai pas de demander le vote aussi urgent que possible de la proposition de loi que vous proposez ou de tout autre texte inspiré par le même esprit. »

M. Pierre de Montesquiou, député du Gers : « Le Groupe du Rassemblement Démocratique et moi-même ne manquerons pas de défendre votre proposition de loi lorsqu'elle sera soumise au Parlement. »

M. Lucien Nerwirth, questeur de l'Assemblée Nationale, député de la Loire : « Je me sens en accord avec vous et souhaite la réussite de notre combat commun. »

M. J.P. Palewski, député de Seine-et-Oise, président de la Commission des Finances : « La proposition de loi que vous désirez déposer rencontrera certainement un assentiment unanime. »

M. André Picquot, député de Meurthe-et-Moselle : « Dans le cadre de mon action parlementaire, je m'efforcerai d'agir dans le sens que vous me demandez. »

M. Etienne Ponceillé, député de l'Hérault : « Vous pouvez être certain de tout mon appui et de mon action pour qu'intervienne la ratification par la France de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et l'adoption des lois antiracistes élaborées par votre Mouvement. »

M. Charles Privat, député-maire d'Arles : « Je tiens à vous assurer de mon appui, en accord avec le groupe auquel j'appartiens [le groupe socialiste] à l'Assemblée Nationale. »

M. André Rey, député-maire de Fronton (Haute-Garonne) : « Je ne manquerai pas, en toute occasion, de manifester mon accord avec les résolutions votées le 8 mai 1966 au Palais de l'UNESCO [et à la Journée Nationale du M.R.A.P.] et plus particulièrement à celle conduisant à me prononcer sur les instruments de ratification de la Convention. »

M. Jean-Claude Servan-Schreiber, député de Paris : « J'ai bien reçu votre récente communication dont je viens de prendre connaissance. Je la transmets dès aujourd'hui aux autorités compétentes. »

M. Mis de Sesmaisons, député de la Loire-Atlantique : « Je vous remercie des renseignements que vous voulez bien me fournir, ils me seront précieux. »

Dr. Alfred Westphal, député du Bas-Rhin : « Cette documentation a retenu toute mon attention. »

## Une question écrite...

Le M.R.A.P. a reçu d'autre part de M. Edouard Charret, député du Rhône, une lettre où celui-ci fait part de son intention de déposer le 3<sup>e</sup> texte, proposé — sur l'interdiction des groupes racistes.

De même, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, nous signale que ce groupe est prêt à déposer cette même proposition de loi. Concernant les deux premiers, M. Louis Odru, député-maire de Mon-

treuil a adressé au garde des Sceaux une question écrite, dont M. Ballanger nous communique le texte.

Elle demande « si le Gouvernement entend, en exerçant ses prérogatives en matière d'ordre du jour du Parlement, faire adopter avant la fin de la législature, c'est-à-dire au cours de la présente session, les diverses propositions de lois tendant à renforcer la législation réprimant le racisme. »

Elle demande « en outre, en se référant à la réponse du 14 juin 1966 de M. le Ministre des Affaires Etrangères, où en est l'étude par les différents départements ministériels intéressés de la Convention internationale contre la discrimination raciale, et à quelle date le Gouvernement entend déposer le projet de loi tendant à la ratification par la France de cette Convention. »

M. Gaston Defferre, président du Groupe Socialiste, écrit : « Compte tenu de la fin prochaine de la législature et de l'ordre du jour prévu pour la présente session, notre Délégation Exécutive n'a pas jugé utile de déposer maintenant la proposition de loi que vous suggérez. Il est bien évident que cela ne signifie pas de notre part condamnation de principes auxquels nous adhérons depuis la création même du Parti Socialiste. C'est une question que le groupe de la F.G.D.S. reprendra au début de la prochaine législature. »

La Présidence du Groupe du Centre Démocratique de l'Assemblée Nationale, fait savoir de son côté, que la documentation du M.R.A.P. « a été transmise aux membres de notre groupe qui siègent à la Commission des Affaires Etrangères, afin qu'ils examinent les initiatives qu'ils pourraient éventuellement prendre pour donner suite à votre requête. » Elle transmet d'autre part « aux représentants de notre groupe à la Commission des lois constitutionnelles le texte de la proposition de loi au sujet de l'interdiction et de la dissolution des associations ou groupements de fait provoquant à la haine raciste. »

Le secrétaire général du M.R.A.P. s'était également adressé au Premier Ministre. Celui-ci a fait répondre par son conseiller technique qu'il saisissait « par ce même courrier, M. le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, de ce dossier. »

## La pétition nationale.

Telle est, sans commentaires, la situation où nous nous trouvons : une question écrite déposée à l'Assemblée Nationale, le Garde des Sceaux saisi, deux députés prêts à déposer la 3<sup>e</sup> proposition de loi, l'accord confirmé des groupes parlementaires.

La parole est maintenant au Gouvernement, ainsi qu'aux parlementaires décidés à poursuivre une action efficace. **ELLE EST AUSSI AUX ANTIRACISTES, QUI NE MANQUERONT PAS DE SIGNER EN MASSE LA PETITION NATIONALE LANCEE PAR LE M.R.A.P.** (Voir ci-dessous.)

(1) Le groupe communiste, le groupe socialiste, et un groupe comprenant des députés U.N.R.-U.D.T., Rassemblement Démocratique, Centre Démocratique et non inscrits.

## ASSEZ...

(Suite de la page 5)

Ainsi désormais, pour ces journaux pris en flagrant délit d'incitation à la haine raciale, c'est la fillette qui est coupable.

Pour ces directeurs de publication, ces rédacteurs en chefs, ces journalistes, la page est tournée. Loin d'avoir été abusée c'est la fillette de 14 ans qui les a abusés. Voilà, n'est-il pas vrai, une excellente excuse ?

Mais cette campagne de haine, de calomnies racistes a eu des prolongements immédiats.

C'est parce que, depuis le 3 novem-

## UN MEETING DE PROTESTATION

Une réunion de protestation contre la campagne de Minute a été organisée le 18 novembre 1966, à Paris, par l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains ; neuf orateurs ont pris la parole :

M. Cheik (attaché culturel de l'Association), M<sup>re</sup> Nordmann (Association Française des Juristes Démocrates), M. Bouguerra (A.E.M.N.A.), M<sup>re</sup> Dymenstajn (M.R.A.P.), M<sup>re</sup> de Félice (Comité de Liaison contre l'apartheid), M. Tonon (Association France - Algérie), M. Domenach (revue Esprit), M. Grumbach (U.N.E.F.), M. Wurmser (l'Humanité).

Une résolution a été adoptée où les participants :

— exigent que tout soit mis en œuvre pour que l'ouvrier immigré ait les conditions de vie auxquelles son dur labeur lui donne droit ainsi que le respect de sa condition d'homme,  
— affirment quant à elles leur ferme détermination de faire partout échec à ces campagnes xénophobes et racistes, attentatoires à la dignité de tous et aux intérêts bien compris de la France et des ouvriers immigrés.

## CE QU'EN PENSENT LES SYNDICATS

**La C.G.T. : « Une perversion de l'opinion publique. »**

Le Secrétariat de la C.G.T. nous a fait parvenir la déclaration suivante : La Confédération Générale du Travail proteste vigoureusement contre la campagne d'excitation à la haine raciale menée en permanence par le journal fasciste Minute contre les travailleurs algériens en France sous les prétextes les plus divers.

Cette ignoble campagne raciste de diffamation systématique vise à pervertir l'opinion publique française, à semer la discorde entre travailleurs français et algériens, victimes de la même exploitation en essayant de dresser les uns contre les autres les différentes couches de salariés en fonction de leur nationalité, pour détourner le profond mécontentement de la classe ouvrière des causes réelles de ses difficultés.

La C.G.T. poursuivra son action pour défendre les revendications économiques et sociales des travailleurs algériens victimes d'une surexploitation éhontée. Avec ses organisations, comme par le passé, elle dénoncera et combatera toutes les manifestations de racisme, toutes les atteintes à la dignité dont sont victimes les travailleurs algériens en France.

**La C.F.D.T. : « Que le patronat prenne ses responsabilités. »**

En remerciant vivement le M.R.A.P. d'« avoir signalé, dès le mois de septembre, l'odieuse campagne raciste », Eugène Descamps, Secrétaire général de la C.F.D.T., nous communique un article de Pierre Manghetti, paru dans Syndicalisme du 12 novembre 1966, intitulé « Les travailleurs répondent à Minute » :

« Faut-il rappeler que nos camarades immigrés, particulièrement les Algériens, effectuent les travaux les plus pénibles, insalubres et dangereux parce que les Français ne veulent plus assurer ceux-ci ? Faut-il rappeler... les conditions intolérables de logement dans les bidonvilles ?... »

« La C.F.D.T. demande la création d'une commission nationale où, les différents ministères intéressés et le patronat étant représentés, les syndicats agiraient et pourraient faire entendre les besoins des travailleurs immigrés. »

« Avec les immigrés comme en d'autres domaines, la C.F.D.T. est prête à prendre ses responsabilités ; elle agira par ses militants immigrés et français pour que les pouvoirs publics et le patronat prennent les leurs. »

bre, tous ces quotidiens avaient hurlé avec les loups, c'est-à-dire avec les racistes de Minute qui mène sa campagne depuis des mois, que dans la nuit du 5 au 6 novembre, deux cents apprentis mécaniciens de l'Ecole Navale de Toulon se sont livrés à une « expédition punitive » contre tous les Nord-Africains de la ville, se livrant à une « chasse au faciès », à une « ratonnade » rappelant les pogromes.

Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence. Au contraire il faut voir dans les violences de Toulon la conséquence directe de la nocivité de la propagande raciste.

L'Association des Travailleurs Algériens, l'Association des Etudiants Algériens, l'Ambassade d'Algérie ont exprimé leur inquiétude et leur émotion.

Pour sa part, le M.R.A.P., dès le 9 novembre, demandait à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris, par lettre signée par Charles Palant, secrétaire général, d'user contre Minute des dispositions des articles 29 et 32 de la loi du 29 juillet 1881, articles réprimant la diffamation raciale.

Mais les poursuites ne seront véritablement engagées que si des milliers et des milliers d'antiracistes soutiennent notre action.

Nous pensons que le Ministère des Armées, Monsieur Mesmer en l'occurrence, se doit de condamner — solennellement et publiquement — les graves troubles commis à Toulon par les deux cents élèves mécaniciens.

Nous estimons que les officiers de ces élèves, qui étaient au courant de leurs préparatifs et qui ne les ont pas empêchés d'agir, sont gravement responsables, et doivent être sanctionnés.

Il est temps de mettre un frein à toutes les campagnes de haine qui s'étaient dans la presse de notre pays. Certes, des millions de personnes, dans notre pays, réprouvent sincèrement le racisme ; devant les menaces qui s'accroissent, nous leur demandons de soutenir activement notre PETITION NATIONALE pour une véritable législation antiraciste conforme à la Convention internationale, votée le 21 décembre 1965 par l'assemblée générale de l'O.N.U.

**Armand DYMENSTAJN**  
secrétaire national du M.R.A.P.

## PETITION NATIONALE

**NOUS DEMANDONS :**

- la ratification, par notre pays, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée le 21 décembre 1965 à l'unanimité par l'Assemblée Générale de l'O.N.U. ;
- le vote par le Parlement d'une véritable législation antiraciste, efficace contre toutes les discriminations raciales et les propagandes racistes, suivant les propositions élaborées par le M.R.A.P. ;
- l'interdiction des organisations racistes, antisémitiques et xénophobes ;
- des poursuites judiciaires immédiates contre tous ceux qui font l'apologie des crimes racistes et sèment la haine entre les citoyens ;
- l'interdiction des publications, journaux, livres, disques, films... qui propagent le racisme ou les théories racistes.

Cette pétition doit être retournée au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris 2<sup>e</sup>.

NOMS	SIGNATURES	ADRESSES

# CHOSSES VUES AUX ETATS-UNIS

DANS les grandes villes américaines, seul le plein centre, « Downtown » comme l'on dit, est zone « neutre ». Non pas qu'on ne puisse aller ailleurs : j'ai sillonné Harlem et les quartiers de couleur de Chicago ou de Philadelphie. Mais dès qu'on quitte le centre, bien qu'on apprenne vite qu'on ne s'attire en tant qu'européen, aucune hostilité systématique, l'estomac se noue malgré soi. On respire moins naturellement. On épie, et le regard cherche à distinguer un ennemi qui n'existe pas. Mais on a lu, on a entendu dire, les événements n'ont pas contredit. Alors on ne se sent pas en sécurité. Jusqu'à l'année dernière, on pouvait s'attendre à tout jusque dans le métro new-yorkais. Il fonctionnait jour et nuit et des agressions y étaient souvent commises. L'installation d'une police spéciale, un agent par rame, a permis de rendre ce moyen de transport fréquentable n'importe quand.

Seul blanc, une nuit à deux heures du matin, dans une voiture du métro à Chicago, vis-à-vis d'une cinquantaine de noirs, ce fut, en deux mois de séjour, mon seul moment de contraction intense, d'attente anxieuse. Point de policiers, seulement des regards fixés en silence sur soi. Etre la vedette involontaire... Plutôt une cible pour tous ces gens poussés à bout. Ils rentraient dans leurs maisons inconfortables, sans climatisation, munies d'installations élémentaires. Dès leurs naissances et pour la vie.

## LA CHALEUR

A circuler aux Etats-Unis, on s'aperçoit que bien souvent, la grande presse déforme la réalité, involontairement ou non. Les ghettos noirs dont on nous parle tant ne sont pas toujours, loin de là, des quartiers uniquement habités et fréquentés par les noirs. C'est vrai de Harlem à New-York, ce n'est pas vrai de Watts à Los Angeles, dont on a beaucoup parlé l'an dernier. Il est plus juste, à mon avis, de parler de ghetto « économiques » : à l'intérieur d'une zone donnée, bien souvent, les noirs sont systématiquement défavorisés dans leurs conditions de logement. Pour avoir été, et sans difficultés particulières, à Watts — il suffit de prendre l'autobus urbain — je peux dire que si j'ai trouvé ce que n'avaient montré les photos des magazines, j'ai été surpris de voir que des milliers d'Espagnols et de Porto-ricains habitaient ces faubourgs.

L'ombre, il y en a peu ; la chaleur est étouffante l'été. Il suffit d'un rien pour que, acculé à vivre dans la rue (« dedans », il fait encore plus chaud), on explose, rendu disponible par l'absence de travail. Dans les immenses artères de Chicago qui ont jusqu'à cinquante kilomètres de long, les groupes de jeunes « disoccupés », comme aurait dit Vailland, cherchent à occuper un temps qui leur est donné malgré eux.

On a parlé, récemment, des manifestations nazies du mois d'août dernier. J'ai pu voir en effet, le six août, jour anniversaire d'Hiroshima, coexister le groupe des manifestants pacifistes et la poignée de fascistes, sur une même place, devant une police passive et dangereusement inactives...

J'avais assisté la veille à la manifestation intégrationniste qui avait failli coûter la vie au pasteur King. On n'a pas dit ici que si le rendez-vous des manifestants était fixé sur les marches d'une église baptiste d'un quartier noir, alors que la manifestation était prévue dans le parc d'un quartier blanc, c'est parce que les dirigeants du S.C.L.C. (1) ont eu peur, qu'individuellement, les militants noirs ou blancs, aient de graves ennuis en se rendant au lieu de la manifestation. C'est pourquoi ils devaient s'y rendre en groupe et en voitures. Malgré tout, la suite des événements devait donner raison aux craintes des responsables.

## L'INDIFFERENCE

Si j'ai traversé la plupart des Etats du Sud, je me suis surtout arrêté en Louisiane. L'« affaire Meredith » était encore récente cet été et je désirais sa-

voir si, extérieurement, le Sud apparaissait encore tel que l'ont décrit tous ceux qui l'ont traversé.

Il est difficile de trouver dans la rue une inscription qui précise que tel restaurant ou tel autobus est réservé à telle catégorie. Il est vrai que les transports

par Gilles DREYFUS

sont accessibles à tous, que les restaurants, par leur prix, sont, dès le départ, fermés à la grande majorité des noirs qui n'ont pas suffisamment pour les payer.

On a pu voir récemment combien la rentrée s'était faite difficilement dans certains Etats du Sud comme à Boga-



Les brutalités et les injustices sont de moins en moins supportées.

lusa, petite ville à la frontière du Mississippi et de la Louisiane.

Pour la première fois, l'intégration était tentée dans les écoles secondaires et les incidents auxquels elle donna lieu ne sont que le fruit des expériences précédentes. Pourtant, et ceci me fut confirmé par nombre de mes interlocuteurs, il est logique de penser que la situation dans le Sud, en particulier les problèmes de l'intégration au niveau le plus élémentaire, sont en voie de règlement, grâce à une situation économique qui peu à peu le permet.

Ne voit-on pas en Louisiane, dans la plupart des villes, y compris la Nouvelle-Orléans, une cohabitation pacifique des populations noires et blanches, comme à Alexandria, ville de cinquante mille habitants, à trois cents kilomètres de la mer ? Dans cette ville du centre de la Louisiane, une maison de blancs voisine avec une maison de gens de couleur et les quartiers noirs (entendons par là à majorité noire), sont en plein centre de la ville. Cette situation varie énormément d'un Etat à l'autre mais il n'est plus possible de généraliser aujourd'hui quand on parle du Sud. Sauf sur un seul point peut-être : une certaine indifférence. Un fait, auquel j'ai assisté, sera plus explicite.

Lake-Charles, Louisiane. Deux cent

mille habitants environ. Il est quatre heures du matin et j'attends le prochain départ d'un car. Des militaires blancs et noirs, ainsi que des civils somnolent. Un vieux noir, la soixantaine passée, nettoie le guichet de vente des billets, quand soudain deux jeunes blancs, commencent à lui poser des questions relatives aux horaires. Ils passent ensuite, sans autre raison que pour l'exciter, dans la partie réservée aux employés. Le vieux leur ordonne de sortir ; ce qu'ils font en l'entraînant avec eux dehors où il est roué de coups. Tranquilles et sûrs d'eux, les deux blancs remontent en voiture, le laissant le visage en sang. La police arrive quelques instants après et fait son constat. Tout s'est passé dans l'indifférence générale.

## UNE AUTRE NATION

Alors, me dira-t-on, que faites-vous des récentes bagarres de San Francisco où des émeutes occasionnées par la marche des intégrationnistes groupés autour de Meredith ? Je répondrai qu'il est difficile de généraliser. C'est aussi un fait que les exhortations à la non-violence de Luther King sont moins suivies. On put même entendre, à plusieurs reprises des protestations de noirs comme de blancs notamment quand il condamna publiquement le meurtre du leader ségrégationniste Verwoerd. Il est une autre raison plus profonde qui montre le caractère spontané, non fondé idéologiquement, des manifestations de violence, motivées par un fait local, une agression raciste des blancs la plupart du temps ; c'est la volonté de plus en plus affirmée de nombreux noirs de se détacher de la situation actuelle, c'est-à-dire des Etats-Unis en tant qu'Etat blanc.

Un leader des Black Muslims, que je rencontrai peu avant de regagner la

France, me confirma cette idée. Leur journal, *Muhammad speaks*, dont ils revendiquent un chiffre de vente de 300.000 exemplaires chaque semaine, appelle au séparatisme. Les Black Muslims considèrent en effet, selon les propres termes de mon interlocuteur, ministre officiant de Manhattan et Brooklyn, qu'« il n'y a pas de socialisation possible avec les Blancs ». Selon lui, les Noirs politiquement conscients quittent, de plus en plus, le S.C.L.C. ou le S.N.C.C. pour rejoindre les Black Muslims, alors que le S.N.C.C. par exemple, fortement implanté dans le Sud, — son siège est à Atlanta, en Géorgie — est à direction noire uniquement. Le but des Black Muslims (et les événements tendraient à leur donner raison) est de favoriser, à la lumière des nombreuses provocations blanches comme dans le maintien de l'inégalité sociale, une unification progressive de ces divers mouvements, aujourd'hui divisés. C'est un fait que les brutalités policières ou les injustices les plus criantes sont de moins en moins supportables par les militants de mouvements non-violents, aussi disciplinés soient-ils. La difficulté réelle, dont les Black Muslims sont conscients mais à laquelle ils ne donnent pas de réponse, est la solution économique du problème de la création, par eux préconisée, d'un nouvel Etat.

Pour ce qui est du second poison qui mine la vie américaine, il reste à souhaiter que l'opposition à la guerre du Vietnam, si divisée sur des bases pourtant semblables, comprenne la nécessité du regroupement unitaire, sans lequel elle ne peut espérer influencer sur une opinion déjà si largement indifférente aux problèmes nationaux.

(1) Southern Christian Leadership Conference, mouvement intégrationniste d'origine religieuse, dont Martin Luther King est président.

## ELECTIONS : L'INTEGRATION MISE EN CAUSE

Le mardi 8 novembre, cinquante six millions d'électeurs ont donc choisi quatre cent trente cinq représentants, trente-cinq sénateurs et trente-cinq gouverneurs. L'attente du président Johnson qui, malgré l'usure du pouvoir, espérait une large et bonne majorité a été déçue. Les républicains ont ôté aux démocrates quarante-cinq sièges à la Chambre des Représentants, réduisant la majorité de 295 à 248 sièges ; ils ont acquis trois sièges de plus au Sénat et accaparé vingt-trois postes de gouverneurs.

Les candidats démocrates, dont le pré-

une politique nette car les électeurs, gens impatients, et les républicains qui se sentent le vent en poupe n'accepteront pas indéfiniment ce mélange équivoque d'actes guerriers et de promesses pacifiques. Johnson dispose encore de deux ans avant les élections présidentielles qui, elles, déterminent les grandes options nationales et internationales.

En fait, les U.S.A. ont voté conservateur. Les électeurs de novembre ont traduit leurs appréhensions devant les Noirs qui réclament avec une véhémence croissante le respect des droits élémentaires. Sur ce point les Blancs qui admettaient ou se résignaient à la déségrégation dans les écoles, voire dans le logement, qui supportaient l'égalité des droits civiques, trouvent que tout va trop vite. Les libéraux eux-mêmes sont gênés. Les Blancs aimeraient que les mesures raciales passent lentement, lentement dans la réalité quotidienne. Cette attitude avère immanquablement l'impatience des Noirs qui, las d'attendre des réformes incomplètes et sans cesse contestées, se confieront aux mouvements qui leur répètent, non sans vraisemblance, qu'en fait le Blanc n'accepte pas la déségrégation et qu'il faut combattre le « pouvoir blanc ».

Les électeurs ont aussi manifesté leurs inquiétudes devant ce projet de grande société dont rêve le président Johnson afin de laisser derrière lui, sinon une œuvre, du moins un slogan. Il s'agit essentiellement de parvenir à une plus équitable distribution des revenus, d'aider les citoyens pauvres, de financer l'enseignement. Le correspondant particulier du « Monde », Alain Clément remarquait à ce sujet :

« Assurer l'essentiel des soins médicaux aux vieillards de plus de soixante-cinq ans, subventionner peu à peu l'éducation qui garantit l'essor de la science et de l'économie américaines, assister les agglomérations urbaines menacées d'engorgement et d'explosion, tout cela relève d'une compréhension élémentaire des besoins de la société américaine et a été conçu en outre, de façon à déranger le moins possible l'ordre établi, ce qui explique que l'on se résigne d'avance dans l'application de tous ces programmes à un fort pourcentage d'inefficacité, voire de détournement pur et simple. » Déjà, dans la Chambre sortante, le projet de loi sur l'allocation de logement pour les familles à bas revenus avait été adopté par 192 voix contre 188. La nouvelle Chambre, telle qu'elle est composée, n'acceptera sans doute pas de voter les crédits nécessaires à l'application de cette loi fort peu révolutionnaire.

Les élus de 1966 vont rogner les crédits, freiner la mise en œuvre des lois sociales déjà votées, et surtout ils vont s'efforcer de ralentir la déségrégation. Les murailles de la peur résisteront-elles longtemps aux assauts des humiliés ?

Jacques HELLE.

## LA COUR SUPREME CONTRE L'INTEGRATION

La Cour Suprême des Etats-Unis a rendu, le 14 novembre, un arrêt qui va aider considérablement à la répression contre l'action antiraciste. Cet arrêt habilite tout Etat à « interdire l'accès de ses terrains et bâtiments » à toute manifestation en faveur des droits civiques ; les manifestants pourront être arrêtés et lourdement condamnés.

Les manifestations intégrationnistes n'ont pourtant pas d'autre but que de soutenir la loi fédérale, et d'œuvrer pour son application. Aussi bien les juges n'ont-ils pu motiver leur décision que par une argutie juridique. L'Etat, ont-ils dit, a le droit de défendre sa propriété, tout comme un particulier : une manifestation devant une prison ou un tribunal est donc assimilée à une atteinte au droit de propriété. Cet arrêt donne raison au tribunal raciste de Tallahassee (Floride) qui, en 1963, condamna 33 militants antiracistes coupables d'avoir manifesté devant la prison de la ville.

Jusqu'à présent, la Cour Suprême soutenait de manière assez systématique les revendications intégrationnistes. Mais ses arrêts étaient toujours rendus de justesse par les « neuf sages » qui la composent, dont cinq étaient antiracistes et quatre ségrégationnistes. Il a suffi qu'un seul d'entre eux, Hugo Black, rejoigne le camp raciste pour que puisse être adopté, par 5 voix contre 4, cet arrêt qui semble dater d'un autre âge.

SOUS l'égide du Comité de Liaison contre l'Apartheid qui regroupe diverses organisations politiques, religieuses, syndicales, et dont fait partie le M.R.A.P., une conférence de presse s'est tenue le 9 novembre dernier, 44, rue de Rennes, sur le thème « Que peut-on faire aujourd'hui contre l'apartheid ? ».

Présidée par Jean-Paul Sartre dont nous reproduisons ci-dessous l'intervention, cette réunion, au cours de laquelle sont intervenus également le chanoine Collins, président du « Défense and aid Fund » (organisation internationale d'aide aux prisonniers politiques d'Afrique du Sud) et M. Rubin, professeur de Droit, ancien sénateur sud-africain, exilé aux Etats-Unis, servait de préambule à une table ronde qui devait réunir de nombreuses personnalités parmi lesquelles Pierre Paraf, président de M.R.A.P. et Raymond Kunene, secrétaire de l'African National Congress.

M. Jean-Jacques de Félice, président du Comité de Liaison ouvrit la discussion en annonçant la tenue au printemps prochain à Paris, d'une conférence internationale contre l'apartheid, dont le but est d'amener à une coordination plus efficace des diverses organisations qui luttent dans le monde contre l'oppression inhumaine dont sont victimes les populations de couleur en Afrique du Sud.

Après que Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'Homme, eut insisté sur la nécessité d'entreprendre la lutte en France, car déclarait-il « Nous devons commencer par balayer devant notre porte », ce sont les moyens nécessaires à ce combat qu'examinèrent MM. André Philip, président de la commission internationale de la Fédération Protestante de France ; Pierre Villon, représentant le Parti Communiste Français et Emmanuel d'Astier de la Vigerie.

Jacques Delarue, autour de « L'histoire de la Gestapo », spécialiste du nazisme, s'attacha à démontrer, preuves à l'appui, l'existence en Afrique du Sud de mouvements en relation avec l'internationalisme néo-nazi et en particulier avec le N.P.D. allemand.

Quels sont les moyens préconisés ? Une meilleure information sur l'Afrique du Sud, insista M. Pierre Villon, une aide matérielle aux prisonniers politiques et à leurs familles, proposa le chanoine Collins et surtout une action incessante en direction du gouvernement français, qui se situe à la troisième place, en ce qui concerne les échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud et lui fournit des armes ainsi qu'une importante assistance technique et scientifique.

Exiger du gouvernement français la cessation de tout soutien économique et des livraisons d'armes, tel doit être le premier but à atteindre pour aider à la lutte contre l'apartheid, en France, ont souligné tous les orateurs unanimes.



Photo Elie Kagan.

## Jean-Paul SARTRE :

# « Ceux qui sont aux prises avec l'apartheid, doivent savoir qu'ils ne sont pas seuls »

Il existe aujourd'hui en Afrique un cancer qui risque, en peu de temps, de devenir un cancer généralisé : c'est l'apartheid, pratiqué systématiquement par le gouvernement de l'Afrique du Sud.

L'apartheid est une pratique et une théorie. La pratique est celle, par euphémisme, ou « développement séparé », c'est-à-dire que c'est l'application par une minorité de 3 millions de personnes d'origine européenne d'une politique visant à maintenir en esclavage, le mot n'est pas trop fort, 14 millions d'habitants d'origine africaine, asiatique ou de sang-mêlé.

Ces 14 millions d'habitants n'ont aucun droit politique. Ils ne peuvent ni voter, ni se réunir, ni se syndiquer. Ils sont obligés de porter sur eux des passeports qui justifient leur présence ici ou là, qui entraînent un tellement grand nombre de charges qu'ils ne peuvent pas satisfaire à toutes, et qu'ils sont toujours en état d'arrestation possible. En même temps, ils sont l'objet d'un « développement systématique », le tribalisme, par le gouvernement central, de manière à éviter la naissance d'une conscience nationale.

Ils n'ont aucun droit économique. Ils ne peuvent rien posséder : 75 % de la population est confinée ou doit l'être sur 12 % des terres (86 % pour les Blancs). Et encore il n'y a, dans les Bantoustans, c'est-à-dire dans les régions où ils sont groupés, que la tenure des maigres terres qui leur sont allouées et qui appartiennent en fait au gouvernement. Ailleurs, ils sont concentrés, parqués dans des « townships » qui sont un mélange de bidonville et de camp de concentration, dont on les laisse sortir uniquement avec le « pass » pour aller faire leur travail dans la ville blanche dont ils ressortent, ce qui suppose un refus de l'urbanisation. On ne leur donne pas le droit de s'urbaniser bien qu'ils soient des travailleurs en ville. Ils subissent également le refus de qualification professionnelle, c'est-à-dire que la « Réservation Job » qui est la loi par laquelle on réserve les professions qualifiées aux Blancs leur interdit d'aller plus haut que la fonction de manoeuvre ou d'ouvrier spécialisé. Quelques métiers échappent à cette règle parce que c'est l'intérêt des grandes compagnies, mais, en général, la classe ouvrière blanche maintient cette impossibilité.

Ils n'ont aucun droit culturel. Certes, le gouvernement d'Afrique du Sud se vante d'avoir 70 % de scolarisation des populations africaines ; mais, en vérité, on leur apprend d'après ce qu'a dit l'ancien Premier Ministre Verwoerd, on leur apprend ce qui peut leur convenir, c'est-à-dire d'abord qu'un Noir est inférieur à un Blanc, c'est-à-dire qu'un Noir est inférieur à un homme, c'est-à-dire qu'ils sont des sous-hommes. Voilà ce qu'on leur apprend dans une instruction qui, d'ailleurs, est payante. Ils peuvent tout apprendre, en fait, tout, mais pour les sous-hommes.

Cet ensemble, politique et pratique, que nous appelons l'apartheid, est contraire de ce qu'il faut être, de ce qu'il faut être. L'habitat corporel est pratiquement supprimé pour 14 millions d'habitants. Dans les townships, ce sont de perpétuelles descentes de police, quelquefois toutes les nuits pendant des semaines. Perquisitions, coups, arrestations de n'importe quelle façon. On peut retenter dans les bureaux de la police, sans la montrer à un juge pendant 180 jours, toute personne susceptible d'être témoin à charge, et naturellement, pendant ces 180 jours, la police ne se prive pas de torturer. Les jugements ensuite sont faits à huit clos.

Pratiquement, un Africain ne dispose d'aucun moyen de se protéger. Il est perpétuellement un suspect, et un suspect qui, en fait, est un homme.

Le résultat c'est que la seconde année de scolarisation, il n'y a plus que 20 % des élèves qui la suivent, et elle tombe, la 3<sup>e</sup> année, à 2 %.

### Des proies pour le travail forcé

Ces hommes dépossédés, donc, culturellement, politiquement, économiquement, vivent dans un état de menace et de danger perpétuels. D'abord, on brise leurs familles. La famille africaine est brisée parce qu'il y a les fameuses lois d'apartheid, dont je vais vous donner un aperçu.

Par exemple, un Africain né dans une ville et qui y a toujours vécu sans interruption, mais qui la quitte, fût-ce pour deux semaines, n'a plus le droit d'y revenir plus de 72 heures. S'ils en ont droit, cette interdiction, il connaît un décret passible de prison, et effectivement on le met en prison. Un Africain qui, depuis sa naissance, a toujours vécu sans interruption dans la même ville, n'a pas le droit de recevoir chez lui plus de 72 heures, sa fille mariée, son fils âgé de plus de 18 ans et ses petits enfants. Un Africain natif d'une ville, où il a vécu sans interruption pendant 14 ans et travaillé pour le même employeur pendant 9 ans, ne peut recevoir chez lui ni sa femme, ni sa fille, ni son fils âgé de 18 ans, s'ils sont nés ailleurs. Ces infractions constantes, qu'on oblige les Africains à commettre, les mettent perpétuellement à la disposition de la police et du même coup en font des proies pour le travail forcé.

Il existe 25 fermes-prisons officielles mais, en vérité, il y en a beaucoup plus. N'importe quel fermier peut demander qu'on lui donne comme manoeuvres des Africains arrêtés pour une histoire de « pass », à la condition que ce fermier élève un bâtiment pénitentiaire sur ses terres, où on attache les travailleurs la nuit. On ne lui refuse jamais ce droit, de sorte qu'on peut considérer aujourd'hui qu'à peu près 50 % des fermiers blancs utilisent la main-d'œuvre forcée que leur livre la police. Le but de cette pratique est de constituer des réserves de main-d'œuvre quasiment gratuite.

Cet ensemble, politique et pratique, que nous appelons l'apartheid, est contraire de ce qu'il faut être, de ce qu'il faut être. L'habitat corporel est pratiquement supprimé pour 14 millions d'habitants. Dans les townships, ce sont de perpétuelles descentes de police, quelquefois toutes les nuits pendant des semaines. Perquisitions, coups, arrestations de n'importe quelle façon. On peut retenter dans les bureaux de la police, sans la montrer à un juge pendant 180 jours, toute personne susceptible d'être témoin à charge, et naturellement, pendant ces 180 jours, la police ne se prive pas de torturer. Les jugements ensuite sont faits à huit clos.

Pratiquement, un Africain ne dispose d'aucun moyen de se protéger. Il est perpétuellement un suspect, et un suspect qui, en fait, est un homme.

Très souvent, d'ailleurs, un homme qui a purgé sa peine est maintenant en prison sous cet excellent prétexte que, comme cela, on le protège de ses ennemis, et aussi de la tentation de retomber dans la faute politique qu'il a commise.

Voilà donc ce qu'est la pratique de l'apartheid. Cette pratique se justifie par une théorie : c'est le racisme intégral, la supériorité absolue des Blancs sur toutes les autres races. Cette doctrine naît des faits eux-mêmes. La nécessité de se procurer une main-d'œuvre à bon marché, dont le salaire tend vers zéro, inclut pratiquement le maintien en esclavage. Et, par conséquent, le Blanc d'Afrique du Sud appelle tout naturellement sous-homme celui qu'il traite en effet en sous-homme.

### La peur est partout

Cette idéologie n'est pas autre chose que le produit même de l'économie et de la pratique. Mais elle se contredit elle-même, car elle oblige le Blanc à se traiter lui-même en sous-homme. D'abord, en développant sur tous les plans son racisme. Il n'y a pas de pays où l'antisémitisme soit plus affiché et plus rigoureux qu'en Afrique du Sud. On n'aime pas beaucoup les Anglais là-bas, et on les appelle des « Juideo-Anglais ». Cela nous rappelle une chose que nous avons entendue autrefois. De plus, la terreur, s'exerce contre les libéraux blancs eux-mêmes : il y a une loi « contre le communisme » qui permet d'arrêter n'importe qui ; les 180 jours qui s'appliquent même aux Blancs, dans le cas où ils sont suspects de s'intéresser à la cause des Noirs, fait que la terreur vit et se nourrit dans les milieux blancs eux-mêmes. Les Blancs passent leur temps dans la peur, colère des Noirs, et ils passent leur temps à avoir peur d'eux-mêmes — peur qu'on les dénonce.

Cette terreur n'est pas propice à un véritable développement des qualités supérieures de la race blanche. En outre, la même terreur s'exerce sur le domaine intellectuel. La majorité des instruments de culture étrangers sont interdits. Il y a un nombre de livres, naturellement ceux de Karl Marx d'abord, qui sont interdits. Il n'y a pas de télévision. La littérature de là-bas est nulle. On même une vue luxueuse et morne et l'on s'étouffe peu à peu. Le résultat c'est que

des enquêtes sociologiques ont pu montrer que le niveau des lycées de Blancs était anormalement bas. De même, la loi qui réserve l'emploi « qualifié » aux Blancs, étant donné que les Blancs ne sont pas assez nombreux, a pour résultat une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, et l'on est obligé de concevoir l'entrée en Afrique du Sud d'immigrants de différents autres pays blancs. Bref, on peut soutenir là-bas que le principe même du racisme amène les Blancs à se rendre, par racisme, très inférieurs à ceux qu'ils oppriment. Pour eux, comme pour les Noirs, c'est l'enfer, à cette différence près que l'enfer c'est eux qui l'ont voulu.

Mais je vous ai dit que cette plaie risquait de devenir un cancer généralisé. C'est d'abord qu'il y a un accord tacite et des liens réels entre l'Afrique du Sud, le Portugal et les autorités illégales de Rhodésie du Sud, et cette entente est plus agressive que défensive. Beaucoup d'Africains ne cachent pas l'idée d'un impérialisme qui s'étendrait sur toute l'Afrique.

Cette idée, d'autre part, qu'un Etat fort peut pratiquer l'apartheid, c'est-à-dire le racisme jusqu'à ses plus implacables conséquences, en toute impunité, est une des sources de la recrudescence, en Europe et aux Etats-Unis, du nazisme. Elle encourage de jeunes mouvements fascistes et ces mouvements fascistes qui, d'ailleurs, trouvent une base réelle là-bas, mettent dans leur programme, parmi les trois ou quatre premiers principes, la défense de l'apartheid et la défense du gouvernement de l'Afrique du Sud.

### Un courage admirable

En Afrique même, les Etats africains ont condamné, à l'O.U.A., l'apartheid. Leur indignation risque de modifier dans un certain sens la conception de l'unité multiraciale et, à juste titre, la confiance qu'ils font jusqu'ici à leurs ressortissants européens.

Avec un courage admirable, malgré toutes les difficultés, un certain nombre d'organisations luttent contre ce régime ignoble. Des organisations qui sont créées, on peut le dire, dans les pires conditions. Elles sont nombreuses encore, l'unité n'est pas faite, et, au décime, leurs chefs apparaissent, résistent et sont, au bout de peu de temps, en prison ou relégués. Mais ils continuent la lutte.

Ils sont lentement passés, sous l'influence directe de la situation et de la terreur, de la résistance non violente à la mise au point d'organismes et d'actions qui requerront la violence. Le jour où un conflit éclaterait, ce serait non pas une guerre civile mais une guerre d'indépendance, une guerre de libération, qui pourrait entraîner la conflagration dans l'Afrique entière. Car on ne peut imaginer que les Etats noirs pourraient laisser leurs frères massacrés sans intervenir et le conflit ne resterait pas dans les bornes de la seule Afrique. Nul doute qu'à ce moment là, la paix du monde serait directement menacée.

L'O.N.U. s'est émue. N'est-elle pas fondée sur le principe : éliminer toutes les formes de discrimination raciale ? Dès 1963, dans sa résolution de novembre, l'Assemblée prie, (le mot en dit long), les Etats membres de rompre les relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud et de boycotter ses produits, de s'abstenir de commerce. Aujourd'hui qu'en est-il ? Le Comité Spécial qui a été constitué par l'O.N.U. pour étudier le problème de la politique raciale de l'Afrique du Sud déclare : l'Afrique du Sud a été encouragée à poursuivre sa politique désastreuse par l'opposition persistante de certaines grandes puissances qui sont les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud. Ceci en août 1966. Quels sont ses principaux partenaires ? Le texte de l'O.N.U. le dit : l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon, l'Italie, le Canada, la France.

A chacun de balayer devant sa porte. Puisque nous sommes en France, voici ce qui caractérise pour la France ce partenariat. Les échanges commerciaux d'abord : le volume global reste modeste mais de 1961 à 1965, il a doublé. Investissements : il y a des filiales industrielles en Afrique du Sud de Renault, Peugeot, Berliet, Thomson-Houston ; les investissements français ont la 3<sup>e</sup> place après l'Angleterre et les Etats-Unis. La coopération scientifique et technique se développe. Les Français ont créé, près de Pretoria, une station de sondage des satellites. On va former au C.N.R.S. des spécialistes sud-africains pour la recherche spatiale. Des techniciens français sont envoyés pour le forage du pétrole qui vient d'être entrepris en Afrique du Sud. Tout cela se développe dans un climat « d'amitié ». En mars 1963, le représentant de Thomson-Houston déclara :

« La situation politique est bonne et le gouvernement a les choses bien en mains. Il n'y a aucune raison pour que cela change ».

Notre Comité donc se proposa d'abord la question de l'embargo sur les armes ; et pour cause : notre pays n'a jamais cessé de vendre des armes à l'Afrique du Sud. Il vend des véhicules blindés Panhard, il vend des hélicoptères Alouette, il vend des avions Mystère et Mirage. Il y a un contrat d'étude et d'essais de la Compagnie Thomson-Houston portant sur une vingtaine de batteries d'engins téleguidés solaires. Pour justifier cette attitude, vous apprécierez cette phrase admirable de M<sup>r</sup> Roux, député-U.N.R., revenant de visiter ce pays de haine, de peur, dont la société entière se sent malade : « Cette république appartient à la culture occidentale ». Ou bien, c'est une naïveté, ou bien, c'est un étrange aveu sur ce que nous sommes.



Les obsèques des victimes de la répression de Sharpeville, en 1961. Depuis lors, le climat n'a fait qu'empirer en Afrique du Sud.

parce que, même après les exactions commises pendant la guerre d'Algérie, même les colons français en Algérie, peuvent être considérés comme des anges à côté du gouvernement d'Afrique du Sud. On ne peut pas nous donner mauvaise conscience ; nous avons été terribles, mais ils le sont cent fois plus.

Notre Comité donc se proposa d'abord l'information. Il se proposa ensuite, par différents moyens, d'affirmer notre solidarité avec ces mouvements de résistance, solidarité qui ne doit pas seulement être une solidarité verbale, mais une solidarité pratique et efficace. Il faut que ces hommes, dont l'héroïsme est de lutter dans la solitude, sachent qu'ils ne sont pas seuls, que non seulement l'O.N.U. a condamné l'apartheid, mais qu'en-core des organisations privées, dans tous les coins du monde, des organisations ou adhérentes les grands syndicats, ou adhérentes les Eglises, ou adhérentes les hommes en général sans distinction sont avec eux.

Si nous ne pouvions pas réussir, non seulement ici en France, mais partout ailleurs, si nous ne réussissions pas à amener à la lutte la majorité, et dans un état d'esprit profond, sérieux, nous serions responsables et complices, par passivité, d'un néo-nazisme intolérable et virulent qui viendrait d'Afrique du Sud et qui infecterait jusqu'à l'Europe. C'est ce que nous devons comprendre de ces mots très suggestifs employés par M. Maroff dans sa lettre : « L'attitude officielle de la France n'engendre rien de bon pour l'avenir de la liberté et de l'égalité ». Entendez bien ce que cela veut dire : si ces pratiques sont tolérées, si nous continuons à les tolérer, alors cette plaque tournante du fascisme qu'est l'Afrique du Sud nous renverra les fascistes qui nous apprendront notre douleur.

## NELLY SACHS, prix Nobel :

# Une voix qui accuse...

par Lionel RICHARD



DANS la poésie de langue allemande il est quelques voix qui pour nous sont attachées à la condamnation des crimes nazis : Johannes R. Becher, par exemple, avec son poème Les soldats d'enfants de Lublin, ou Paul Celan, avec sa Pague de la Mort. L'œuvre de Nelly Sachs accuse elle aussi, mais elle a ceci de particulier qu'elle est née vraiment avec le nazisme, et qu'elle est tout entière traversée par le souvenir des persécutions raciales. L'un des poèmes de son premier recueil important, publié en 1946 à Berlin-Est aux éditions Aufbau, et intitulé Dans les demeures de la mort, pose nettement le problème du racisme : « A ton existence ô Israël pourquoi la réponse noire de la haine ?... »

Ainsi Nelly Sachs témoigne. L'antisémitisme vient de fort loin, mais rares sont les voix qui, en poésie, ont traduit les infortunes millénaires du peuple juif ; rares sont celles, du moins, qui, s'élevant au-dessus du document, font preuve d'une incontestable valeur littéraire. Avec Nelly Sachs une poésie émouvante chantée enfin ces malheurs, une poésie résistante parce que propre à apaiser, par la sincérité de ses accents ; par sa gravité cette œuvre donne mauvaise conscience à qui reste à l'écart. Ce qui, de plus, est remarquable, c'est qu'elle ait été écrite en allemand, invitant ainsi le peuple allemand à réfléchir sur son histoire, et lui montrant ce que traditionnellement, de Henri Heine à Kurt Tucholsky ou Walter Benjamin, le judaïsme est capable d'apporter à la littérature allemande.

## LES CHEMINÉES

O les cheminées  
sur les demeures ingénieusement imaginées de la mort  
quand monto en fumée à travers l'atmosphère  
le corps d'Israël  
Et qu'étoile noirissante  
le regut le ramoneur  
ô moins que ce fût un rayon de soleil ?

O les cheminées !  
Chemins de la liberté pour la poussière de Jérémie et de Job  
Qui donc vous l'inventa et le bâtit pierre à pierre  
ce chemin pour des fugitifs de fumée ?

O les demeures de la mort  
aménagées de façon séduisante  
pour le maître du logis, qui autrefois était l'invité !  
O doigts  
barrant le seuil de l'entrée  
comme un couteau entre la vie et la mort !

O cheminées,  
ô doigts !  
Et le corps d'Israël qui dans l'air monte en fumée !

## CHOEUR DES ORPHELINS

Nous les orphelins,  
lançons notre plainte au monde :  
on a flanqué à bas notre branche  
pour la jeter au feu !  
On a fait du bois de chauffage de nos tuteurs !  
Nous les orphelins reposons sur les plateaux de la solitude !  
Nous les orphelins,  
lançons notre plainte au monde :  
la nuit nos parents jouent à cache-cache avec nous.  
Derrière les plis noirs de la nuit  
leurs visages nous regardent,  
et nous parlent leurs bouches ;  
nous ne fumes que bois sec dans la main d'un bûcheron,  
mais nos yeux sont devenus des yeux d'anges  
et vous observez,  
leurs regards traversent  
les plis noirs de la nuit !  
Nous les orphelins,  
lançons notre plainte au monde :  
ce sont des pierres que nous avons pour jouets,  
des pierres qui portent visage, les visages de nos pères et mères  
Elles ne se fanent pas comme les fleurs, elles ne mordent pas comme les animaux,  
Elles ne brûlent pas comme le bois sec quand on le jette au feu !  
Nous les orphelins, lançons notre plainte au monde :  
O monde, pourquoi nous as-tu ravi nos tendres mères  
et les pères qui disent : mon fils, comme tu me ressembles !  
Nous les orphelins, il n'est plus personne au monde à qui nous ressemblons !  
O monde,  
nous portons plainte contre toi !

(Adaptation de Lionel Richard.)

# Une bonne affaire

PLUSIEURS firmes françaises tirent le plus grand profit de la vente d'armes au gouvernement sud-africain. Panhard fournit des chars, et Dassault des avions. Quant à Thomson-Houston, c'est tout un programme d'études qu'elle mène pour doter de missiles l'armée de Pretoria.

L'Afrique du Sud s'était d'abord adressée aux industriels anglais. Un projet de missiles sol-air avait été mis en chantier, le projet « Chien de chasse ». En 1964, lorsque l'O.N.U. recommanda des mesures de rétorsion contre la politique d'apartheid, le gouvernement britannique décida d'interdire la poursuite des études. Pretoria s'adressa alors à la Compagnie française Thomson-Houston, qui reprit les études sur le nom de « Projet Cactus ».

Thomson forma d'abord un organisme spécial, le M.O.C., le « Maître d'Œuvre Cactus », pour coordonner les travaux, prendre contact avec des firmes soustraitantes. La firme Altra, connue pour ses automobiles de courses, prit en charge la réalisation des fusées. Thomson et ses filiales (Thomson-Variation, la S.N.E.R.I., Hotchkiss-Brandt) les travaux électroniques.

Le programme d'études, qui a débuté en 1965, doit durer trois ans. Il est difficile d'en chiffrer précisément le coût, mais certaines approximations sont possibles, par comparaison avec des projets similaires. Les études, donc, qui mobilisent à plein temps 40 ingénieurs, soit 200 personnes au minimum (car il faut compter en moyenne 4 auxiliaires pour un ingénieur) coûteront un minimum de 5 milliards d'anciens francs. La fabrication, qui sera entreprise ensuite, coûtera un minimum de 20 milliards d'anciens francs.

Au printemps dernier, une haute personnalité sud-africaine devait venir visiter la firme Thomson, et faire le point des travaux. Les syndicats avaient alors préparé une manifestation contre la politique d'apartheid, et contre le racisme en général. En fin de compte, la visite n'eut pas lieu. Mais ce programme, et d'autres avec lui, ne s'en poursuivent pas moins.



# NIMES : Des Lycéens enquêtent

Le Gard n'est pas seulement ce département où des nostalgiques du fascisme, des « théoriciens » racistes et des mercenaires prêts à tout vont s'entraîner dans des contrées désertes. A Nîmes, pour ne prendre qu'un exemple, un groupe de lycéens s'est donné pour tâche de faire réfléchir les jeunes sur des problèmes réels et actuels. Au début de cette année, ils ont réalisé une véritable petite expérience sociologique, au niveau de leur Lycée. Expérience qu'on pourrait résumer par une question : « *Etes-vous raciste ?* ».

« **A** SIX ou sept, l'an dernier, nous avons créé le Club Lycéen Nimois, qui réunissait des jeunes intéressés par l'étude de problèmes tels que la réforme de l'enseignement en France, comparée aux méthodes pratiquées en Angleterre, aux U.S.A. ou en U.R.S.S.

« De là, il nous est apparu nécessaire de concrétiser nos recherches en faisant une sorte d'analyse spectrale de notre lycée, c'est-à-dire en dégagant les principaux axes de pensée et d'action des jeunes à l'heure actuelle. Et tout naturellement, nous avons débouché sur le racisme. Pendant les vacances de Noël, nous avons dépouillé une documentation fournie sur ce sujet par l'Alliance des Equipes Unionistes. Au début, il s'agissait d'un simple travail d'animation... Rapidement, nous nous sommes aperçus qu'il était impossible d'en rester là mais qu'il fallait agir. Nous avons alors eu l'idée de lancer dans notre milieu, c'est-à-dire le milieu lycéen, une enquête, qui à notre sens représente une forme d'action militante. »

C'est Guy Kastler qui ouvre ainsi la réunion à laquelle il m'a conviée. Pendant plusieurs heures, Guy, âgé de 16 ans, élève de 1<sup>re</sup>, et ses camarades Jean-Marc 18 ans, technique terminale ; Claude Olivier, 17 ans, apprenti vendeur ; Sylvestre, 17 ans, 1<sup>re</sup> ; Emmanuel, 15 ans, seconde

plus au premier abord (45 % des lycéens se basent sur l'aspect physique, 13 % sur les différences de coutumes et mœurs, 22 % sur les différences de culture, religion, éducation etc.) Par opposition 5 % pensent qu'il n'y a pas de race. « Nous sommes tous des bâtards » écrit un lycéen.

L'existence du racisme en France a entraîné des réponses et des commentaires intéressants dans la mesure où ils illustrent la façon dont les jeunes de quinze à dix-huit ans appréhendent ce problème. Ainsi 65 % des élèves interrogés ont remarqué des manifestations de racisme qui s'exercent par ordre d'importance à l'égard des noirs, des rapatriés, des immigrés (algériens, portugais, espagnols, etc.), des juifs, des gitans, des allemands (?)

Il est intéressant de noter que les lycéens nimois mettent les rapatriés en deuxième position, dans l'échelle des victimes du racisme. Françoise explique pourquoi : « Les rapatriés sont venus en grand nombre s'établir à Nîmes, où ils sont environ 15.000. Lorsqu'ils sont arrivés, leur attitude supérieure et revendicative a rebuté la population et a créé en même temps un certain sentiment de jalousie : en effet ils ont souvent été privilégiés dans le domaine du logement et du travail ».



Deux mois de travail ; deux cents questionnaires analysés.

classique et Françoise, 18 ans, philo, vont me parler avec ardeur et enthousiasme de cette enquête qu'ils ont eux-mêmes élaborée et analysée.

## Avec l'aide des professeurs

« Nous étions une vingtaine à peu près explique Françoise, divisés en trois ou quatre équipes de travail pour choisir les questions à partir des divers problèmes qui découlent du racisme. Voté en séance plénière, le questionnaire a été lancé au mois de mars, une semaine avant Pâques. Sur six cents exemplaires distribués, avec l'aide des professeurs dans certaines classes, il en est revenu quatre cents dont deux cents ont été dépouillés, ce qui constitue un échantillon suffisamment représentatif des mille cinq cents lycéens de Nîmes. »

A raison d'une réunion par semaine, deux mois ont été nécessaires pour l'interprétation des réponses en chiffres et en pourcentages et le choix des commentaires. Les membres du Club Lycéen Nimois entreprirent alors la rédaction des résultats de l'enquête, travail qui allait largement empiéter sur leurs vacances.

« Entre temps, reprend Guy, j'étais venu assister à la Journée Nationale du MRAP, le 8 mai, à l'UNESCO, et j'avais pris connaissance du livre « Les Français et le racisme » d'Albert Memmi, Paul Maucois et Jean-François Held, deux éléments qui m'ont beaucoup aidé dans la rédaction de l'enquête. »

Vingt trois questions qui vont du général au particulier, abordent successivement le problème de la définition du mot « race », l'évolution du racisme, ses manifestations en France, les éventuelles solutions, puis se plaçant sur un plan plus individuel, plus intime : amitié, mariage, comportement quotidien etc.

Première question : « Vous sentez-vous concerné par le problème du racisme ? » : 45 % de réponses négatives. « Ce nombre nous a frappés par son importance », écrivent les enquêteurs.

## Nous sommes tous des bâtards

A la question « qu'entendez-vous par le mot « race » », il semblerait, lit-on dans l'enquête qu'une race se définit surtout par le caractère qui frappe le

53 % des lycéens de Nîmes estiment que les Français sont racistes : « Il faut remarquer, écrivent les commentateurs, que si l'éducation et les préjugés font le Français raciste, la presse joue aussi un rôle important. Non seulement la presse raciste ou nationaliste, mais aussi la presse courante. Nous avons par exemple remarqué dans un journal régional que la place réservée à une agression commise par un Arabe était beaucoup plus importante que celle réservée à un Français auteur d'un méfait semblable le même jour. »

A Nîmes, où la Communauté israélienne est importante, des plaques annoncent les heures du culte juif. Une de ces plaques a été couverte d'inscriptions « mort aux juifs », et « Juden Raus » ; une autre a été arrachée et jetée au ruisseau.

La question numéro 19, « Vous mariez-vous à une personne de « race » différente de la vôtre ? », est naturellement une de celles, disent les enquêteurs qui a suscité le maximum de commentaires : elle engageait concrètement le répondant ; 47 % des élèves ont répondu « oui » mais beaucoup avec des restrictions portant sur la différence de religion, l'aspect physique : « pas avec un gitan parce qu'il est sale ! » - « les noirs sont repoussants ».

« En fait, constatent les enquêteurs, on retrouve les mêmes arguments dans les 53 % de « non » qui d'autre part prennent en considération le cas d'enfants issus d'un mariage mixte : « les enfants sont rejetés par les deux « races », les deux sociétés. » - « les enfants sont des dégénérés. » (?) Certains, plus rares, s'avouent carrément racistes, citant Gobineau, Ian Smith, Verwoerd pour étayer leur argumentation, tel cet élève de 1<sup>re</sup>, âgé de 18 ans qui écrit : « De même que les animaux de races différentes ne se croisent pas entre eux, de même l'homme ne doit pas le faire, car le rejeton dans l'échelle des races ne sera qu'un intermédiaire minable entre ces deux races. »

## Hitler, Verwoerd et Ian Smith...

« Il n'y a pas lieu d'être optimistes », concluent les membres du Club lycéen. En effet 13 % des interrogés ont une attitude de recul devant une personne de couleur différente (question 20), 10 % « se sentent supérieurs lorsqu'ils se trouvent au milieu de personnes d'autres races » (question 21).

D'autre part, dans l'ensemble, les lycéens interrogés sont eux-mêmes plutôt pessimistes puisque 59 % d'entre eux considèrent le racisme comme une fatalité....

Enfin il semble que ceux qui s'intéressent le plus à ce problème soient dans la plupart des cas les racistes. En effet, ont été cités Hitler, Verwoerd, Eugen Fisher, le Dr. James Gregor, Ian Smith, alors que les antiracistes n'ont pu trouver que Jean-Paul Sartre pour défendre leurs positions.

« Ces quelques remarques nous permettent de souligner la réalité du danger que représentent le nationalisme et la recrudescence du nazisme, parmi les jeunes. Ainsi dans notre département (Gard), le quatrième camp-école des Etudiants Nationalistes a pu se dérouler du 15 au 30 juillet dernier.

D'autre part nous savons qu'il existe à Nîmes un certain nombre de lycéens nationalistes — adhérents ou non de la F.E.N. — et des « Jeunesses Tixier » importantes ».

« Sans exagérer la gravité de la situation, il faut s'inquiéter de l'activité de ces jeunes : distribution de tracts avec photos truquées, propagande intensive de la F.E.N., manifestations bruyantes à l'occasion du passage de Tixier-Vignan-

cour, croix gammées dessinées sur les murs et les tableaux des classes. »

Le diagnostic de ces jeunes est juste : il y a danger, quand l'un de leurs camarades, un élève de 2<sup>e</sup>, âgé de dix-huit ans a le courage d'écrire en signant d'une croix gammée « l'antisémitisme qui n'est pas une forme de racisme, car les juifs ne forment pas une race, est justifié : tous les hauts postes dans les finances sont occupés par eux et de ce fait une minorité gouverne une majorité. Hitler avait raison. »

## Faire réagir

Il serait oiseux et superflu de s'étendre sur l'importance de l'initiative du Club Lycéen Nimois. Ces jeunes gens, qui au départ, n'avaient qu'une vague idée de ce que représentait le racisme, ont pris conscience de l'ensemble du problème, l'ont étudié sur eux-mêmes, puis ont procédé à la même analyse sur leurs camarades qui, d'une façon consciente ou non, ont été obligés ne fût-ce qu'une seconde, d'accomplir cette démarche intellectuelle.

Guy Kastler ne se trompait pas : l'enquête qu'il a menée avec ses camarades, est devenue à leur niveau une réelle forme d'action militante, comme en témoignent aussi leurs projets : faire d'ici la fin de l'année, une « semaine sur le racisme » à la Maison de la Jeunesse de Nîmes, avec une exposition de photos, des films, des débats sur le néo-nazisme et les travailleurs immigrés, une partie artistique comportant des poèmes et des chants.

Le but de cette manifestation, c'est Guy qui l'exprime : « Informer, faire réagir. »

Marguerite KAGAN.

## RACISME ET MALADIES MENTALES

Une jeune militante du M.R.A.P., Dominique Krzikowski, étudiante en psychologie à l'Université d'Aix-en-Provence, a adressé à **Droit et Liberté** la courte étude suivante :

L'ANTISEMITISME est un trouble de forme et d'intensité variables selon les individus, pouvant aller de la plus simple hostilité au génocide.

De toutes les causes complexes de l'antisémitisme, n'en retenons qu'une, la tendance à l'agressivité que la psychanalyse a soulignée.

Pour mieux comprendre, nous allons la replacer dans le schéma du psychisme humain vu par Freud. Selon le père de la psychanalyse, deux instincts domineraient : l'instinct de vie, de nature libidinale et l'instinct de mort, de destruction ; pour que la vie sociale soit possible, le moi, sorte d'instance centrale en contact avec l'extérieur empêcherait ces instincts d'arriver à la conscience et les refoulerait dans l'inconscient ; ce schéma se termine par la notion de *surmoi*, représentant la conscience morale, donc également en conflit avec les instincts.

Or, à la lumière de cette notion psychanalytique du psychisme, on peut dire que l'hitlérisme, pour faire des Allemands, une race de seigneurs, a tenté d'éliminer chez eux le *surmoi*, qui mettait un frein aux instincts de destruction. Cette même tendance à l'actualisation des instincts latents dans l'inconscient se retrouve chez les malades mentaux dont le moi est plus ou moins atteint.

Aussi, a-t-on été amené à penser que l'agressivité inhérente à chaque être qui a besoin de décharger sa tension sur un bouc-émissaire, pouvait à la faveur d'une période de guerre mettant en péril l'équilibre de l'homme, dégénérer en névroses et même à un état plus grave, en psychoses.

Des études de psychologues éminents, en particulier celles de Loewenstein et de Sillamy sont allées dans ce sens ; ainsi, en examinant un homosexuel et en découvrant qu'il était aussi néo-nazi, Sillamy s'est demandé s'il n'y avait pas de rapports entre l'homosexualité de son malade et ses opinions politiques — il a interprété ce cas, en voyant dans l'adhésion au parti nazi une compensation, de par la force virile qu'il exalte.

Mais dans l'antisémitisme peuvent se manifester sous d'autres aspects des rapports avec les maladies mentales.

Telles les névroses obsessionnelles caractérisées par une idée pénible contre laquelle on ne peut lutter — or, on peut dire que l'antisémite présente une obsession dite « impulsive » le poussant inexorablement au génocide. Loewenstein, a parlé, à propos de la psychologie de l'antisémite, d'obsession dite « idéative » dans laquelle le malade sent son esprit envahi par des idées atroces de sacrilège et a pensé que l'antisémitisme, en l'occurrence, ne serait qu'un antichristianisme déguisé,

l'antisémite projetterait alors sur les juifs sa révolte inconsciente contre le Christ.

Une autre forme de névroses est celle qui se caractérise par une répulsion ou une crainte liées à un objet ou à une personne ; pour ce qui est de l'antisémitisme, on parle de « judéophobie » ; le docteur Erikson, lui, parle d'analogie avec la syphillophobie : en effet, la phobie qui amène un malade à se laver sans arrêter les mains de peur de les avoir sales, n'est-elle pas assez identique à la peur d'être contaminé par le juif ; cette volonté tenace qu'a montré l'aryen d'être purgé de toute souillure venant de l'immixtion du sang juif peut se vérifier dans « *Mein Kampf* » où Hitler écrit : « le Germain restera de race pure tant qu'il ne sacrifiera pas à une contamination incestueuse ».

Par ailleurs, certains chefs nazis, qui s'adressaient aux foules avec une agitation hors mesure, ne cédaient-ils pas au phénomène dit « *d'hystérie collective* » ? et, ils s'y prêtaient si bien qu'il y en eut qui sont réellement devenus hystériques.

Enfin, parmi, les maladies mentales vers lesquelles l'antisémitisme peut finir par tendre, il convient de mentionner le *sadisme*, représentant l'instinct de mort, et le *paranoïa* — car, en fait, le comportement des nazis accusant les juifs de vouloir être les maîtres du monde, ne rappelle-t-il pas celui des paranoïaques ? — En effet, le délire de persécution, fréquent dans une paranoïa, se constitue grâce au double mécanisme de *négation* et de *projection* — le malade nie être coupable et projette cette faute sur le juif.

Certes, on peut objecter à cette tentative d'assimiler l'antisémitisme à une maladie mentale, que l'on peut être névrosé ou psychotique, sans être pour autant antisémite, mais il apparaît très souvent, d'après les faits recueillis par des psychologues, que l'antisémitisme est l'un des symptômes d'un trouble psychique ; d'autre part, Loewenstein fait remarquer que si les chefs nazis n'étaient pas des psychotiques, dans le sens clinique, ils présenteraient, cependant, les mêmes formes de délire de persécution, de grandeur, que chez les vrais paranoïaques ; aussi Loewenstein conclut-il que si l'antisémitisme n'est pas superposable aux névroses et aux psychoses, on peut le ranger parmi les maladies mentales sociales.

Outre les causes politiques et économiques de l'antisémitisme, on peut donc considérer qu'interviennent les facteurs psychologiques dans le comportement antisémite d'un individu.

D. KRZIKOWSKI.



# NOËL DE LA FAIM



Jean Cussat-Blanc, professeur à Agen, est aussi poète. Dès 1941, il fonda une publication, **Résurrection**, dont le titre était un programme ; après la Libération, il collabora à plusieurs revues littéraires. A l'occasion des fêtes de fin d'année, il a réservé à **Droit et Liberté** ce long poème, assez direct pour qu'il soit inutile de l'assortir de commentaires. Ce sont deux enfants, Pierre et François Alcalay, qui ont illustré ce texte.

Si vieux à peine né  
mon jeune enfant un jour venu sur mes pensées  
un jour venu par le petit écran  
et que depuis je ne peux plus quitter,  
sur la moitié du monde il va ton ventre lourd  
ton ventre ballonnant la faim comme une outre gon-  
[flée].

Prise au tranchant des os, ta peau  
enfant de l'homme de partout,  
brûlée de fièvre et qui craque  
comme un papier fragile  
sous mes doigts qui la suivent  
comme en un songe dont je voudrais douter



(comme en un jeu funèbre de mon regard fermé  
— « Dis-moi, dis-tu, dis-moi qui je te suis ».)  
ta peau, parchemin qui m'accuse,  
je la suis de mes doigts ;  
je voudrais qu'un réveil me délivre,  
enfant de l'homme de partout,  
du crime que sur les ères, sur les terres  
je traîne, depuis que le civilisé requiert  
pour ses plaisirs de table et pour ses jeux de bourse  
la mort des humiliés.

Noël ce soir caresse mon foyer.  
La bûche brûle sous des regards heureux.  
Des flammes qui parcourent la pièce  
le jouet va fleurir  
et la nappe s'orner de visages friands.  
Mais le rire que j'offre  
ne vas pas à mon cœur.  
Les chauds regards qui m'enveloppent  
mon enfant qui ne sera pas à ma table  
ne me délivrent pas de toi.

Noël, la rue est claire sous la cloche qui tinte.  
Les guirlandes multicolores rutilent sous le gel.  
Les pommes d'or étincellent. La ville  
est douce dans ce froid. Noël est riche :  
Les mains et les semelles battent  
aux quatre coins des beaux quartiers,  
et par le noir, dans les demeures ensoleillées  
aux quatre coins le jeu du père et du soulier.  
La nef est chaude, l'église brille.  
L'espace et l'heure sont neufs jusqu'au matin.  
Noël est beau, ô faméliques !

Noël des cheminées, le faux miracle  
— ô mes enfants, pardon ! votre joie est si claire  
qui veille avec le feu ! —  
le faux miracle des lampes, des jouets  
n'est qu'une nuit du monde :  
l'Enfant-messie n'est pas venu.  
Devant l'autel où mille cierges versent dans l'or

la joie des pardonnés,  
l'heureux héberge un pain de vie  
— car Christ est né, ô faméliques !  
L'Occident le reçoit en décor de théâtre,  
il s'y pare de rois et de bergers dorés ;  
le néon, d'un Orient,  
louchotement clignote la réclame  
et les anges s'éveillent  
en un frisson de billets bleus froissés.

Dans les voitures, les fourrures, les fidèles  
s'écoulent. A Dieu le Père, levons le verre !  
Dans les demeures, les boîtes de nuit  
les verres trinquent au calice.  
Le vin reçoit le Sang qui s'épandit  
pour que le Pauvre liche  
aux mains du Bon Samaritain  
l'eau dont s'étanche toute soif.

Tu es tombé sans bruit mon enfant sans pensée.  
Ma main trop courte rampe vers toi, ma main  
d'infirme qui ne peut rien en son amour  
car je voudrais sortir du monde vieux mais comme lui  
n'ai force ni angoisse autres que mourir.  
Du vain désir de vous sauver, mon cœur se satisfait,  
ô millions qui m'êtes une image  
dont toutes mes images sont à jamais blessées  
— ô millions, mon remords vide,  
quotidien, maudit péché,  
erapoisonnant la joie naïve  
que verse mon sapin de la Nativité.

Du vieillard à l'enfant  
ils sont tous gris de joie profane.  
Le beau train roule. La liqueur dore  
la main qui tremble.  
— Qu'il nous bénisse en l'an nouveau  
Et un Noël encore nous réunisse !...  
Le bal promène sur l'écran  
une vedette nue.  
— Au bel enfant nous rendons grâce  
De n'être pas de la lointaine masse  
journallement mourante  
qu'aujourd'hui il est bon d'oublier.

Tu es tombé sans bruit. Souffres-tu mon enfant sans  
[pensée ?]

Plié par le froid de la faim  
Ainsi qu'un fer brûlant par le marteau,  
sur la terre fausse nourrice  
tu reprends, pour retrouver son corps,  
la forme conçue dans le sein maternel.  
Fleurs qui deviez créer le matin  
vos derniers soupirs effeuillent  
un silence qui somme Dieu —  
si tout Dieu n'est pas mort  
du mal dont vous mourez.

Ainsi que l'esclave noir et vieux abandonné aux sables  
innocent tu n'as de recours contre l'Hérode que nous  
[sommes]

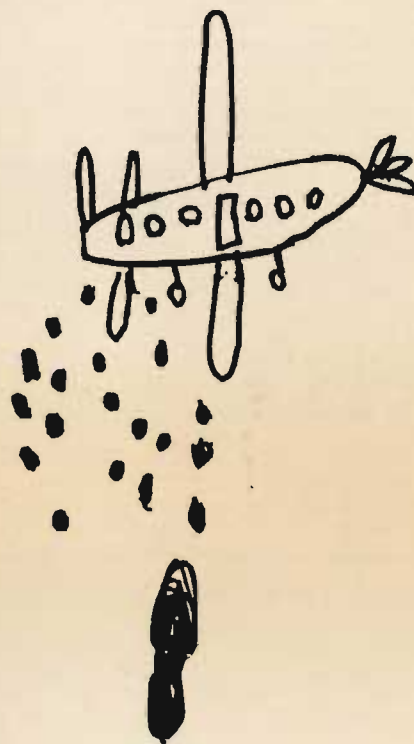
qu'en le désert et le Nil de la Mort.  
Mais l'oubli où ta peine finit,  
laisse en moi une attente glacée.  
Il ne vient pas de barque sur un fleuve.  
Je n'exilerai pas ton supplice :  
Ton enfer reste en notre vie.  
Si les dieux sont moins vains au-delà de la mort  
mon Christ que j'adore inexorablement  
en ce Noël encore n'est qu'un élan crucifié  
de l'Homme qui veut en vain sauver les hommes.  
Du cœur divin percé du premier rayon de nos jours  
au même endroit mais plus profond que ne put faire  
la lance ridicule du gardien  
qu'entour de leur peur les puissants entretiennent,  
coule un filet de sang.

Sur le chemin de ton calvaire  
pour un fragment de pierre, une place de cierge ;  
au couteau les prêtres se battaient  
quand tu es né.  
Tu étais né dans une grotte  
sans souffle de bêtes bonnes

et je t'ai vu tomber sous leurs lames unies,  
petit seigneur de la misère et de la crèche  
chacun de ces matins frileux où le monde espéra  
que ta venue le sauverait.

La Rose d'amour est la Rose de mort.  
Si tes parents se sont aimés  
au centre riche de l'Afrique  
parmi leurs champs de cuivre et diamants,  
qui ne sont pas à eux,  
sous les bananeraies ployant aux argenteuses  
[Amériques  
ceux qui les  
reçoivent ;

un poids de fruits fuyant les mains de  
dans les miraculeuses boues sacrées  
qui proposent l'extase et le riz  
à l'usurier,  
sur le plateau des terres violettes  
aux Crésus prodiguant la richesse  
et la misère aux miséreux,  
sur la prairie couverte de troupeaux



quand errent d'une route à l'autre  
les peones avec la faim,  
si tes parents se sont aimés,  
la Rose d'amour est la Rose de mort.  
Ils la peignent de désespoir  
quand tu es né.

Viens mon amour, mon enfant froid, mon enfant nu !  
L'Etoile n'est plus dessus la grotte  
et sur toute heure sonne minuit.  
Le froid déjà sous les aisselles  
pour que tu meures il n'est besoin d'Hérode.  
Les prêtres, les rois, les hommes  
te frappent sur tous les points du monde.  
Qu'ils voient pourtant !  
Tu es vivant dessus leur tombe.  
Leur âme est morte ! leur âme seule est morte  
mon petit roi !

Père que je connais, pardonne !  
Quand le défi du monde  
ainsi toise mon Dieu et qu'Il se tait  
puis-je en Lui déposer mon faible amour de l'homme  
et le reconforter !  
Ne concevant ta loi qu'en termes de prestige  
et l'amour qu'en chœur de processions pâmées,  
tes sacrificateurs te nient dans leurs âmes incultes,  
brûle au fer sur mes lèvres le doute  
mais ne supporte plus  
le crime auprès duquel te blasphémer n'est rien !  
Quand tout Jésus ne naît qu'assassiné,  
et la vie avant d'être doit subir le martyr,  
les vitrines à Noël sur les villes chrétiennes  
et la cloche sonnante la ripaille à minuit  
malgré les tables saintes et la joie bleue de mes  
[enfants  
te souillent. Publicain prostré  
près de la crèche où gît le Fils de l'Homme  
honteux de mon médiocre amour et de ma vie  
dolent de ma faiblesse et de la Vôtre,  
je ne sais plus mon Dieu  
si vous êtes mon Dieu.]  
[tranquille]

# LES GRANDS ECRIVAINS CONTRE LE RACISME

**P**ERSONNE ne peut méconnaître l'importance de l'éducation dans la lutte contre le racisme. « Droit et Liberté » a déjà fait place, à plusieurs reprises, aux observations des éducateurs, et le travail tout entier du CLEPR (1) est orienté dans ce sens. La bonne volonté ne manque pas, et des résultats certains ont été obtenus. Mais les instruments de travail nous manquent encore.

Sans doute, quand il s'agit de petits enfants, le rôle essentiel revient aux parents, et à l'institutrice. Je n'en veux pour preuve que le film ravissant et profond qui nous a été présenté lors de la dernière journée du MRAP, le 8 mai dernier. Mais quand les enfants grandissent et aussi quand on veut faire réfléchir les adultes, il peut être utile de faire appel aux grandes voix du passé.

Ce n'est pas que les problèmes d'aujourd'hui ne méritent d'abord une étude d'aujourd'hui. Rien ne peut remplacer la connaissance des conditions actuelles de l'apartheid en Afrique du Sud ou de la ségrégation aux Etats-Unis, de l'antisémitisme avoué ou voilé, qu'il est trop optimiste de considérer seulement comme une séquelle d'un passé encore proche. Mais si les conditions ont changé, avec les changements de l'économie et de la politique, les sentiments demeurent, les passions aussi, et le racisme virulent ne peut guère être que passionnel.

C'est pourquoi, le MRAP a pensé qu'il pourrait être profitable d'offrir, aussi bien aux professeurs chargés de l'instruction civique, qu'aux militants de la lutte antiraciste et à tous ceux qui veulent approfondir ces problèmes, un recueil de textes français — français pour commencer — qui rassemblerait les grandes pages écrites dans le passé contre toutes les formes de racisme. Le racisme est ancien ; l'antiracisme aussi. On peut le faire remonter à l'histoire de Jonas, car Yalivé pardonne à Ninive, qui n'est pas une ville juive, et donne à Jonas, sorti tout exprès de sa baleine pour la condamner, une belle leçon de fraternité universelle. Plus près de nous, et sur un tout autre ton chacun pense à telles pages de Montesquieu ou de l'abbé Grégoire. Mais il en est bien d'autres.

Pour mener à bien un tel recueil, pour choisir le meilleur et aller à l'essentiel, nous avons besoin de la collaboration de tous. De même que le racisme présente toutes les formes des plus naïves aux plus odieuses, l'antiracisme peut être sentimental ou scientifique, passionné ou raisonnable, spontané ou construit. Et chaque forme positive répond à une attaque ou comble une lacune.

Nous faisons donc appel à tous les

(1) Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux, IPN, 29, rue d'Ulm, Paris (5<sup>e</sup>).

lecteurs de « Droit et Liberté » pour qu'ils nous signalent les textes qu'ils aimeraient voir figurer dans notre recueil. Qu'ils ne craignent pas de nous signaler des pages très connues, la fréquence même avec laquelle tels ou tels textes nous seront indiqués sera pour nous une manière de test. Mais qu'ils n'écartent pas non plus les œuvres moins célèbres, les auteurs oubliés. Tout ce qui va dans le sens de notre lutte peut être bon à prendre ; et d'autre part le recueil sera d'autant meilleur que le choix sera plus vaste.

Nous nous chargerons de présenter les textes, de les replacer dans leur cadre historique afin de les rendre plus facilement intelligibles, et d'en tirer les leçons nécessaires. Tout ceci ne peut être qu'un travail d'équipe, pour lequel la collaboration du CLEPR nous est évidemment indispensable. Mais chacun y peut apporter sa pierre, en particulier tous ceux que leur vie de professeurs ou de militant a orientés déjà vers ces recherches et en général tous ceux qui lisent. Nous ne fixons aucune limite dans le

temps ; textes anciens, textes récents peuvent être aussi utiles. Nous ne tenons pas par dessus tout à la qualité littéraire. Il est probable pourtant qu'entre deux textes égaux par la valeur morale et la solidité de la pensée, le mieux écrit est celui qui portera le plus.

Au travail ! Notre recueil sera prêt d'autant plus vite, et aura d'autant plus de valeur que vous nous aurez aidés de façon plus rapide et plus efficace.

Jacqueline MARCHAND

## LES LIVRES

### CINQ CENT ANS D'ESCLAVAGE

*Histoire des Noirs aux U.S.A.*, par Herbert Aptheker. Editions Sociales. Collection *Ouvertures*. 13,35 F.

**L**A revendication du « black power » est, dit-on, le résultat le plus actuel d'une longue évolution des Noirs américains qui a conduit de l'« oncle Tomisme » du siècle dernier, à l'action non-violente, puis au mot d'ordre « *Freedom now* », liberté tout de suite.

Un tel résumé ne pêche pas seulement par schématisme. Il ne tient pas compte des trois siècles qui séparent les débuts du commerce du « bois d'ébène », au XVI<sup>e</sup> siècle, de la guerre de sécession, à la fin du siècle dernier. Il faut bien dire d'ailleurs que cette longue période de l'histoire des Etats-Unis demeure pratiquement inexplorée. Tout au plus a-t-on entendu résumer ces trois siècles par un seul lien commun : les esclaves noirs étaient plus heureux que leurs descendants affranchis ; car un planteur n'a pas intérêt à maltraiter, ni même à négliger son cheptel. Comme l'écrivait, en 1936, le professeur R.-S. Cotterill : « *Comme (le Noir) n'avait jamais connu la liberté, il considérait l'esclavage, non pas comme une dégradation, mais comme une habitude. Il ne pensait pas à l'avenir et d'ailleurs n'en avait pas besoin. Qu'il fut malade ou en bonne santé, enfant ou vieillard, il était assuré d'un revenu proportionnel à ses besoins et non à sa productivité* ». Ces gens-là, en somme, ne connaissaient pas leur bonheur !

#### Deux cent cinquante révoltés

Le livre d'Herbert Aptheker fait définitivement justice de telles affabulations. Aptheker, universitaire américain, hom-

me de grand courage physique et intellectuel (il a terminé avec le grade de commandant, la guerre qu'il avait commencée, en 1942, comme simple soldat ; il a dirigé en 1965 une mission d'études et d'amitié au Nord Vietnam) s'est spécialisé dans l'histoire des Noirs américains ; autant dire qu'il a exploré un terrain inconnu.

Ce qu'il a d'abord découvert, c'est à quel point est fautive l'idée raciste qui fait des Noirs de grands enfants passifs, d'un fatalisme congénital, prédisposés en quelque sorte à l'esclavage ; un esclavage naturellement patriarcal, biblique, en quelque sorte. La révolte commença en même temps que la traite elle-même. Dès 1526, les premiers esclaves se révoltèrent en Caroline du Sud, et s'enfuirent chez les Indiens. Depuis, Aptheker a dénombré 250 révoltes et conspirations d'esclaves noirs. Les représailles furent toujours atroces : pendaisons, mutilations, bûchers, tortures de toutes sortes ; il fallait faire des exemples sans trop extermier un cheptel humain précieux. En 1712, par exemple, une révolte éclata à New-York : une maison fut incendiée, neuf blancs tués, la troupe intervint et captura la plupart des révoltés ; six se suicidèrent ; quant aux autres, dit le rapport du Gouverneur, « *Certains ont été brûlés, l'un a été écartelé sur la roue et l'autre a été pendu vivant à des chaînes dans la ville* ».

L'autre légende que détruit Aptheker, c'est celle des esclaves « assurés d'un revenu proportionnel à leurs besoins ». Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'entretien d'un esclave-enfant en Virginie était de 8 à 10 dollars par an ; mais dès l'âge de 9 à 10 ans, le petit esclave devenait « rentable ». L'entretien d'un ouvrier agricole adulte coûtait environ 30 dollars par an. Il est évidemment difficile d'établir des comparaisons avec le coût de la vie actuelle. Précisons quand même, pour donner un ordre de grandeur, qu'un esclave mâle adulte coûtait, à la même époque, 1.300 dollars. Le coût de l'« entretien », on le voit, était négligeable. Le maïs était la base presque exclusive de la nourriture, assorti une ou deux fois par semaine de viande, de poisson ou de laitage. L'habillement se réduisait au pagne. En ce qui concerne le logement, Aptheker cite une anecdote

significative : un planteur du Mississippi écrit à un périodique sudiste pour dénoncer les mauvaises conditions de logement faites aux esclaves. « *La charité chrétienne exige de faire quelque chose* », s'indigne-t-il ; et de citer en exemple ses propres réalisations philanthropiques : il possède 150 esclaves ; il leur a fait construire 24 cases de 6 mètres sur 5 ; soit une case pour 6 ou 7 esclaves. « *Que ne suit-on pas mon exemple !* » se lamente-t-il.

#### Un mouvement capital

L'autre apport nouveau de cette *Histoire des Noirs aux U.S.A.* est l'étude du rôle des Noirs dans la guerre civile de sécession. La majorité des noirs sont évidemment dans le Sud, et constituent le quart de la population des Etats confédérés. Des milliers d'entre eux réussissent à s'enfuir et à s'enrôler dans les armées nordistes ; d'autres organisent des réseaux d'évasion, de renseignements, voire de sabotage, dans le camp sudiste. Leur participation au conflit fut une raison non négligeable de la victoire du nord. Un coup d'éclat vaut d'être mentionné : en mai 1862, en pleine guerre, des esclaves du port de Charleston réussirent à s'emparer d'une canonnière sudiste, et à la livrer aux nordistes. L'esclave qui organisa ce coup de main, Robert Smalls, devint le capitaine du navire, qui combattit jusqu'à la victoire nordiste.

La suite du livre d'Aptheker, la lutte intégrationniste jusqu'à nos jours, relate des faits plus connus ; elle n'en est pas moins passionnante, et riche d'interprétations nouvelles, que l'auteur ne conclut pas seulement en historien, mais en homme engagé dans les luttes de son époque :

« *Les considérations nationales, internationales, économiques, politiques, sociales et morales, montrent que le mouvement noir est aujourd'hui le mouvement capital aux U.S.A. Sa défaite porterait un coup terrible aux forces de démocratie dans le pays et aux forces de paix dans le monde* » ; mais aussi : « *Il n'est pas possible d'atteindre les buts du mouvement noir sans rafraîchir et transformer tous les traits de la vie américaine tout entière* ».

L'EQUIPE MARTINSART VOUS PROPOSE



LES  
ŒUVRES  
COMPLETES

DE

Louis  
PERGAUD

6 VOLUMES

SOMPTUEUSEMENT

RELIÉS

A tout souscripteur il sera offert une plaquette, reliée comme les volumes, préfacée par Henri Fauré et retraçant la vie du grand écrivain disparu.

BON DE DOCUMENTATION GRATUITE  
à découper et à retourner aux :

EDITIONS MARTINSART

12, rue des Capucins, ROMORANTIN - 41

M.....

Profession.....

Rue..... N°.....

Ville.....

Départ.....

Voulez-vous m'envoyer, et ceci sans aucun engagement de ma part, votre documentation sur cette collection.

## LE 36<sup>e</sup> DESSOUS

Dans son dernier livre, *Le 36<sup>e</sup> dessous*, l'écrivain Pierre Daninos raconte un épisode vécu de sa propre vie : une dépression nerveuse.

Ce drame est traité sur le mode humoristique propre à l'auteur du « Major Thomson » et de « Tout Sonia ». Pourtast, la tragédie perçue parfois, comme dans cette réminiscence du « Temps des assassins ».

« *Toute ma vie ne m'apparaît plus que comme une gigantesque addition à régler. Vais-je mourir et, cette fois, me noyer pour de bon ? Je revois tout, comme un moribond dont l'existence défile en quelques secondes devant les yeux voilés.*

Le film qui passe est d'une telle précision que je revis avec la même intensité la minute où j'ai laissé Jurien de la Gravière s'accuser à ma place, en 6<sup>e</sup>, à Janson, et celle où, pendant l'Occupation, j'ai pesé sur le destin d'un être cher entre tous en l'incitant à prendre un train au lieu d'un autre.

Un train où l'attendait la mort sous son plus hideux visage, la mort des cavernes du XX<sup>e</sup> siècle : la rafle nazie, l'arrêt fatal marqué par l'absence de prépuce, la fourrière, le convoi bondé de vieillards, de femmes, d'enfants hurlant leur désespoir dans la nuit d'Europe, le monstrueux assassinat collectif aux abattoirs du Troisième Reich.

Je sais bien que je n'étais pas le Destin : je n'en fus ce jour-là qu'un

des diaboliques instruments, mais je n'ai pu, je ne puis encore, m'empêcher de penser que, dans le train du soir, peut-être, cet homme aurait échappé aux griffes de ses bourreaux.

(Après sa guérison, Pierre Daninos repense à cet épisode passé.)

... Et comme, revenu au cœur de la cité, je levais la tête vers le ciel noir et pourpre, j'ai vu apparaître le doux visage de l'homme que j'ai le plus aimé sur cette planète, l'homme à qui je dois tout, l'homme qui n'aura jamais sa tombe au Père-Lachaise parce que les nuées seules furent sa tombe, parce qu'il est parti en fumée, un soir de 1943, d'une usine de mort d'Europe centrale. Là-haut, entre Hubbard et Siegfried, me souriait ce martyr passé au four par les nazis bouilleurs de cru, et dont la seule trace, quelque part dans le Brandebourg ou la Saxe, est un saxon ou un anneau nuptial fait de l'or arraché à sa bouche. »



Roger IKOR

# LA SOLUTION ?

par Roger IKOR



Albert MEMMI

VOICI donc Albert Memmi parvenu au terme de l'entreprise où il s'était engagé il y a... Eh oui ! Déjà dix ans ! Terme définitif ou provisoire ? Il nous assure avoir trouvé une, et même la solution, la seule solution, à ce qu'il est convenu d'appeler le problème juif. En bonne logique, cette Libération du Juif (1) devrait donc poser le point final sinon à l'œuvre de l'écrivain, du moins à un secteur important de cette œuvre. Mais je suis convaincu qu'il n'en sera rien. Jusqu'à la fin de ses jours, qui heureusement est fort lointaine, Memmi ne cessera pas de tourner et retourner les mêmes questions, celles qu'il tourne et retourne depuis son adolescence, auxquelles il ne saurait trouver de réponses que provisoires et partielles, et qui, à la vérité, lui sont posées par la nature même de son être. Memmi est un juif douloureux ; il ne peut que s'interroger sans répit, douloureusement, sur sa condition de juif. En quoi peut-être il est typique d'un certain type de juif.

Tout le monde connaît la nature de son entreprise. Partant d'un point de vue sartrien, suivant lequel la situation conditionne l'être, il a voulu nous tracer le « portrait d'un juif » en situation. Seulement, ce juif, c'est lui-même. Choix décisif pour plusieurs raisons : en plaçant sa propre personne au centre de la « situation », en nous communiquant sa propre réaction, il pense ainsi nous livrer l'intégralité du juif, dont la « situation » ne dessine que le cerne extérieur ; en outre, il estime que seul un témoignage personnel peut nourrir d'un vrai sang, concret, une réflexion d'ordre général, qui, sans lui, risquerait de demeurer abstraite ; enfin, la référence autobiographique lui paraît garantir la véracité des analyses, et celles-ci à l'inverse, donner une portée universelle à l'autobiographie. Ainsi, dans sa quête passionnée de la vérité, Memmi croit-il devoir et pouvoir avancer sur deux terrains. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de la tentative. Le résultat, en tout cas, a été que l'auteur s'est engagé de tout son être ; à l'étude objective de la condition de juif, se mêle le récit subjectif d'une expérience de juif ; s'y ajoute encore, avec le succès littéraire qu'on sait, le recours au roman — la Statue de Sel, Agar —, qui donne à l'œuvre une dimension supplémentaire. Nous avons affaire ici à un ensemble cohérent, où s'exprime une personnalité entière ; à un ensemble de grande envergure qui force évidemment le respect et l'admiration.

QUELLE thèse s'y développe ? On la connaît déjà assez bien : je me borne à la résumer. En substance, pour Memmi, le juif est un cas particulier du colonisé, lequel est lui-même un cas particulier de l'opprimé. D'où une psychologie dont les traits dominants sont les mêmes aussi bien chez la femme, cette opprimée, que chez les Arabes, ces colonisés ou ex-colonisés, et plus généralement dans le prolétariat, écarté de la culture par la domination capitaliste. On m'excusera d'être schématique : je dirai que tous ces êtres ont en commun une intime contradiction, pouvant aller jusqu'au déchirement, entre le besoin de s'affirmer et le désir de se refuser. Le juif en particulier, cette espèce de super-opprimé, se trouve emprisonné dans une situation sans issue en pays non-juif : quoi qu'il fasse ou ne fasse pas, il est commandé de l'extérieur, ce qui lui interdit tout espoir de devenir « authentique » au sens où Sartre entend ce mot ; tout espoir par conséquent d'avoir sa culture propre et même sa véritable liberté, ni dans l'assimilation, jugée

impossible, ni dans la dissimulation, ni même dans la religion. En somme, le juif en pays non-juif est voué à la fois à l'indignité et à la persécution. Une seule issue, celle-là même de tous les opprimés : briser l'oppression, ce qui revient à changer la situation. Dans le cas du juif, opprimé en tant qu'étranger, la libération ne saurait être que nationale. En d'autres termes, il n'est qu'Israël pour sauver les juifs que la Diaspora en tant que telle stérilise dans leur être : Memmi appelle donc au rassemblement de tous les juifs en Israël ; telle est la solution.

Il va de soi qu'une thèse aussi rigoureuse appelle des réserves. Pour ma part, je confesse mon embarras. Je me sens extrêmement proche de Memmi ; incroyant comme lui, je pense comme lui qu'il est nécessaire et salutaire de projeter sur le fait juif et le fait antisémite une lumière impitoyable, de constater ce qui est, et d'en tirer les conclusions, quelles qu'elles soient. Il y faut beaucoup de courage : je tiens d'emblée à saluer ce courage chez Memmi.

Cela dit, ma propre démarche de pensée est très différente de la sienne. On m'excusera de les mettre toutes deux en balance ; mais le moyen de faire autrement ?

Aussi athée qu'on le voudra, Sartre n'en est pas moins un métaphysicien, et Memmi comme lui. Or je suis convaincu qu'il faut ici raisonner en historien ; j'entends s'inscrire d'emblée dans un devenir, et non dans une situation. Je suis naturellement obligé d'être bref, sommaire, simpliste : je dirai donc sommairement qu'accorder trop d'importance à une situation, c'est tendre à l'éterniser, en mettant l'accent sur ses contradictions présentes, sur son caractère présentement insoluble. Exemple : l'antisémitisme. Si on se refuse en l'examinant à parler sur l'avenir, c'est-à-dire à extrapoler, on est nécessairement conduit à le considérer comme éternel, puisqu'il existe en ce moment. C'est un peu ce que fait Memmi. Pour moi, je préfère m'intéresser à son affaiblissement actuel, à en rechercher les causes et à voir dans quel sens elles ont chance d'agir demain — par parenthèse une de ces causes, fort peu réjouissantes, consiste dans un élargissement des haines collectives ; parce que Blanc, le juif est plus facilement que naguère embarqué dans son camp par le raciste antinégre.

Il est clair que tout notre comportement change suivant que nous croyons ou non à la pérennité de l'antisémitisme. Affaire d'optimisme et de pessimisme ? C'est ce que je crois en effet. Voilà pourquoi je n'ai cessé de proclamer que, pour les pessimistes, la solution était en Israël, puisque seul Israël apparemment pouvait leur conférer leur dignité humaine. Mais pour les pessimistes seuls ! Et on voit bien qu'il y a là plus qu'une nuance entre Memmi et moi, puisque Memmi érige ce choix en nécessité absolue.

Je m'efforce pour ma part de raisonner simplement, voire empiriquement en cette matière. Etre juif, pour moi, c'est être juif de religion ou de nation — oui, je rejoins sur ce point le baron Elie de Rothschild. Que les juifs de nation rallient Israël, rien de plus naturel ; mais il me semble que les juifs de religion, dans le contexte actuel et dans l'avenir le plus probable, peuvent fort bien, dans notre pays en particulier, constituer une communauté aussi saine que la communauté protestante. Encore un coup, affaire de pari. Je rappelle que les protestants, il n'y a pas si longtemps (ou les « papistes » en Angle-

terre), étaient autant persécutés que les juifs par la communauté majoritaire : lisez la Saint-Barthélemy d'Er-langer.

Mais, dites-vous, les autres juifs ? Ceux qui ne sont ni religieux, ni Israéliens ? Les juifs comme Memmi ou moi ?

Et bien justement, c'est là tout le problème !

J'affirme qu'une communauté est malsaine quand ses membres ne savent pas à quoi tient leur attachement pour elle ; quand ils appartiennent à la communauté pour la communauté. En ce qui me concerne, je ne me considère pas comme membre de la communauté juive ; je suis simplement juif d'origine (oui, cher Memmi : d'origine !), et qui refuse de renier cette origine. Par simple dignité individuelle : cela fait partie de mon être, je ne renie pas mon être, voilà tout. Et je puis assurer que je me sens fort bien dans ma peau, sans le moindre complexe des origines.

Memmi, au contraire, est un homme de communauté. Nourri dans la quiétude douce de la communauté juive de Tunisie, il ne parvient pas à raisonner autrement qu'en fonction, en nostalgie de cette communauté. Dix fois dans son livre, au détour de phrases anodines, on voit surgir cette référence à la communauté. Je ne le lui reproche pas — grands Dieux ! Tout homme est libre de se définir comme il l'entend. Mais cela lui interdit apparemment de comprendre ou d'admettre qu'un homme tel que moi puisse être parfaitement d'aplomb sans qu'une communauté religieuse l'enveloppe — oui, cher Memmi, religieuse en son fondement : ne parlez-vous pas, d'ailleurs, de nos « coréligionnaires » ?

On voit mieux maintenant, j'espère, pourquoi Memmi ne parvient pas à trouver d'autre solution pour les juifs que dans l'enracinement en Israël : Israël lui est effectivement la meilleure communauté possible — mais attention : à condition de s'y installer ! Sinon, étranger, il continuera d'être déchiré, et de se déchirer.

UNE dernière critique : de méthode apparemment, mais en réalité de fond. Du portrait d'un juif, Memmi passe à la libération du juif. En d'autres termes, il généralise sa propre expérience. Nous retrouvons ici ce mélange, dont j'ai parlé au début, entre l'autobiographie spirituelle de l'écrivain et sa réflexion objective. Mais comment ne pas voir le danger terrible d'un tel mélange ? Il incite l'écrivain à céder constamment à sa pente, en se fournissant d'arguments tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre tableau ; tantôt en généralisant son expérience, tantôt au contraire, en la refusant. Memmi ne croit ni à l'assimilation, ni aux mariages mixtes. Or il nous dit lui-même avoir fait un mariage mixte qui est une réussite. Alors ? Au nom de quoi refuser cette expérience-là et considérer d'autres comme probantes ? C'est s'offrir vraiment trop de facilités dans l'argumentation.

On m'excusera d'avoir été parfois aussi dur : je crois aux bienfaits de tels affrontements. Mais je ne veux pas terminer cet article sans dire que j'aime et estime Memmi pour son courage et sa loyauté dans la recherche ; que j'admire l'écrivain à la langue nette, nerveuse et vigoureuse. On peut accepter ou refuser la thèse ; on ne peut nier que l'œuvre restera.

Et on ne peut pas marchander son respect à l'homme.

(1) Gallimard.

## SUR DEUX EXPOSITIONS

L'ART du Japon est depuis longtemps familier au public français, et particulièrement depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, avec la vogue que connurent à cette époque les estampes, les pièces de mobilier et même certaines pièces vestimentaires dont se paraient volontiers les élégantes de la belle époque.

L'exposition organisée au Louvre par la Direction générale des Affaires culturelles aura le mérite d'exposer un panorama authentique et varié de la peinture japonaise du 12<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècle.

En choisissant de se limiter à une chronologie relativement courte, puisque l'art japonais est bien antérieur au 12<sup>e</sup> siècle et naturellement bien postérieur au 17<sup>e</sup>, les organisateurs semblent avoir eu pour souci principal, de ne présenter que des œuvres se rattachant à un courant de l'art japonais parfaitement typique et original connu sous le nom général de Yamato-e. Dans cette école les influences étrangères, particulièrement chinoises, sans disparaître totalement s'estompent progressivement au profit d'une inspiration nationale où le goût pour la caricature, une conception très géométrique de la perspective, ainsi qu'un sens très vif, mais subtilement distribué, de la couleur apparaissent avec force.

Les stéréotypes, qui sont l'aspect le plus discutable d'un art voué au fonctionnel, et qui a connu également ses périodes de décadence, n'apparaît pas ici de façon gênante, ni évidente, en raison du nombre limité d'œuvres exposées.

Les thèmes d'inspiration que l'on observe sur tel paravent ou tel rouleau (les Quatre saisons, scènes de kaboubei, course du chien...) apparaissent donc, aux yeux du visiteur, charmants sans être du tout lancinants, mais aussi par-



Portrait de femme. Anonyme. 17<sup>e</sup> siècle.

fois un peu déroutants par l'abondance du détail et l'ambiguïté des attitudes. Mais, en définitive, subsiste de tout cela une grande impression de vie, d'humanité et de spirituelle fantaisie.

Avec l'exposition « Sculptures et peintures des collections Royales du Népal », le Musée Guimet nous invite à pénétrer au cœur d'une forme d'art tout à fait différente, et dont le trait principal est sans doute un hermétisme à caractère religieux qui ne manquera pas de déconcerter dans nombre de cas un public peu initié à cette forme d'exégèse.

L'importance de cette manifestation tient à ce que nous découvrons dans l'art

du Népal, souvent mal connu en lui-même, un creuset d'influences artistiques diverses, synthétisées de façon géniale par un peuple de montagnards aux sens déliés, et qui n'a cependant rien abdiqué de son originalité. Cet art apparaît donc comme le carrefour et le maillon nécessaire d'une chaîne qui va de la Grèce au Japon en passant par l'Inde et le Thibet.

Les pièces exposées au Musée Guimet sont peu nombreuses. Elles consistent pour l'essentiel en hauts reliefs, rondes-bosses et statuettes en pierre ou en métal.

Mais l'impression d'ensemble, si l'on excepte quelques terres cuites préhistori-

ques qui feront la joie des spécialistes, quelques rares objets usuels et toute une série de bannières peintes qui ne sont pas sans évoquer l'art persan, l'impression d'ensemble est que nous nous trouvons en présence d'un art spécifiquement architectural, un art évoquant nos cathédrales, dont les éléments trouvent difficilement leur place dans le cadre d'une exposition ordinaire.

Aussi le visiteur fera-t-il bien de faire appel à l'imagination afin de replacer toutes ces œuvres dans leurs fonctions naturelles. Quelques photographies de temples exposés à l'entrée des salles, initiative heureuse, l'y aident beaucoup.

Guy PLOUVIER

## CINÉMA : "NON RECONCILIÉS"

L'INITIATIVE heureuse d'un cinéma parisien vient de nous permettre de voir programmé un mois durant (même si ce n'était que pour deux séances par jour) le film de Jean-Marie Straub, « Non reconciliés ».

Straub est Français, mais il vit en Allemagne de l'Ouest et son film est un film allemand. Il n'y a là que plus de mérite d'avoir tourné, dans la République Fédérale de Strauss et d'Adenauer, dans ce pays où les anciens hitlériens sont de nouveau aux postes de commande, ce film-enquête sur le nazisme.

Le propos de Straub était de dénoncer la peste brune sans son appareil habituel, sans donner à voir les parades au pas de l'oie, la chasse aux juifs, les camps de concentration. Il a délibérément montré le nazisme de l'intérieur, par le biais de la peinture d'une famille allemande moyenne, les Fahmel, génération après génération, aux prises avec le fascisme.

La difficulté se situait d'abord au simple niveau économique, mais Straub, sans financier a produit son œuvre avec sa femme et l'argent de vingt-cinq amis à eux.

La seconde difficulté, c'était, en 50 minutes, de survoler cette famille allemande de 1907 à 1962. Gageure si l'on veut, mais pari gagné : Straub a jonglé avec les problèmes de temps et d'espace. Les images, sans crier gare, sautent 10 ans par 10 ans, avec de brusques retours en arrière et des démarrages en avant tout aussi soudain.

Style neuf et parfois confondant, mais toujours efficace. Citons encore Straub qui s'exprime très clairement sur sa tentative : « Si vous voulez, le film est fait par quelqu'un du 21<sup>e</sup> siècle pour qui tous les temps de l'histoire se situent sur le même plan lointain. La question « es-tu juif ? » touche bien davantage si on ne la replace pas effrontément dans le contexte du nazisme. On se dit simplement : qu'est-ce que c'est que cette planète où cela joue un rôle que quelqu'un soit juif ou non ! »

Straub a adopté délibérément la méthode de l'entomologiste : un virus, il y a 50 ans ou dans 50 ans, c'est le même virus, dès l'instant qu'on le place sous le miroir du microscope. Encore fallait-il réussir l'entreprise. C'est fait !

Raymond PRADINES



## Dans notre courziet...



### PLUS QUE JAMAIS...

Nous venons de recevoir les deux derniers numéros de « Droit et Liberté », et une fois de plus, nous notons avec plaisir à quel point votre journal est le véritable flambeau de la lutte antiraciste en France.

A vous, à tous les collaborateurs de « Droit et Liberté », nous exprimons notre admiration pour l'œuvre accomplie et vous prions de compter sur notre soutien actif dans la lutte contre les préjugés et la haine raciale qui sont devenus, comme le dit si justement M. le Pasteur Mathiot, un véritable « métier » pour une certaine presse.

Au moment où les élections de Hesse viennent nous rappeler d'une façon inquiétante et brutale la persistance des symptômes fascistes et nazis, l'action que mène « Droit et Liberté » est plus nécessaire que jamais.

Le président de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France :  
**H. OUARDANI**

### DANS LA LIGNE DE NOS IDEAUX

Alors même que vous reprenez votre lutte contre le racisme et l'antisémitisme, particulièrement dans le milieu étudiant, je tiens à vous manifester notre appui le plus total.

A cet égard, je vous rappelle que les Radicaux Socialistes ont toujours combattu les discriminations, quelles qu'elles soient, et je constate avec plaisir que votre action s'inscrit dans la ligne de nos idéaux. Souhaitant être tenu au courant de vos activités, je vous prie...

Gilles QUENARD,  
Membre du Bureau de la Fédération Nationale des Etudiants Radicaux Paris

### NOUS, TZIGANES...

Je ne veux pas présenter le peuple tzigane comme la victime systématique de tous les autres peuples. Et nous reconnaissons que les Tziganes trouvent parmi certaines parties des populations qui nous entourent compréhension et sympathie. Malheureusement, comme vous le savez, cela ne vaut pas pour l'ensemble des populations que nous rencontrons sur nos routes bien souvent encore vagabondes ; le plus souvent on ignore complètement notre vie propre, nos coutumes et nos traditions, qui sont loin d'être sans valeur comme on le pense généralement.

On prétend parfois que les Tziganes sont eux-mêmes, sous certaines formes, racistes. Rien n'est plus faux. Malgré le mépris et les persécutions subies depuis des millénaires, nous n'avons de haine contre aucun pays, contre aucun peuple, ni même contre aucun groupe d'individus plus ou moins durs vis-à-vis des nôtres. Nous aimons, en général, profondément le pays dans lequel nous vivons bien que nous soyons, par excellence, citoyens du monde. En France, nous sommes d'ailleurs, en immense majorité, citoyens français.

Il serait bon et il est grandement temps que des solutions pratiques puissent être trouvées entre les services ou autorités responsables et les Tziganes eux-mêmes afin de mettre fin à nos douloureux problèmes.

Stévo DEMETER,  
Paris.

### CURIEUX ORDRE

### DES CHOSES !

Ce serait lui faire beaucoup d'honneur que de m'adresser di-

rectement à Monsieur Marcel Aymé. Je préfère, si vous le voulez bien, confier au M.R.A.P. le soin de faire connaître ces lignes que je juge scandaleuses sous le signe d'un écrivain en vue et que je prélève dans la page de *Combat* de ce jour : « Céline consacré et toujours maudit ».

Marcel Aymé écrit : « On a véhémentement reproché à Céline son antisémitisme et c'est très injuste ! Elevé par des parents antisémites, anti-dreyfusards, petits commerçants râleurs pour qui les juifs n'étaient pas seulement l'incarnation du mal, mais plus précisément des concurrents dangereux menaçant leur gagne-pain, il a grandi dans la familiarité de cette

hargne anti-juive. Qu'il en ait été imprégné et qu'il ait été, lui aussi, antisémite, c'est dans l'ordre des choses. Je ne vois pas pourquoi on lui en fait un crime. » etc... En somme, Céline n'a jamais été adulte...

Fou, excitateur, abominable raciste, pour Marcel Aymé, c'est normal, et il faut en prendre son parti. Il est impossible de passer cette honteuse plaidoirie sous silence ; que de chemin à parcourir jusqu'à la guérison du racisme sous toutes ses formes dans le monde entier, et jusque sous la plume, d'écrivains plus ou moins « phares ».

Je suis bouleversé.

L. SCHLOSBERG  
Paris-8<sup>e</sup>

### COQUILLE

Lecteur assidu de « Droit et Liberté », j'ai remarqué une « coquille » certainement involontaire que je tiens à vous signaler. Dans le numéro de novembre, à la page 2, 4<sup>e</sup> colonne, dans le rapport du colloque organisé par l'Association France-Algérie, vous citez Monsieur le Docteur Somia, médecin chef à l'hôpital Franco-« Allemand » ; il s'agit en fait de l'Hôpital Franco-Musulman de Bobigny.

Travaillant dans cet hôpital et connaissant le Docteur Somia, il me semble juste de rétablir la vérité.

Jean JOUBERT  
93 - Bobigny

## LE CONFLIT ISRAELO-ARABE

Tous les hommes de bon sens ont condamné les stupides attaques dont le M.R.A.P. a été l'objet, après le débat à la Mutualité, en mai dernier. Cependant, au-delà de l'injure et de la diffamation, il y a, me semble-t-il, une leçon à tirer de cette polémique, et il faut le faire courageusement. Il faut aussi mettre certaines choses au point, après le déballage d'accusations et de contre-accusations auquel nous avons assisté. Un mouvement comme le M.R.A.P. ne peut laisser planer aucune équivoque sur ses positions fondamentales.

Les organisateurs de la réunion à la Mutualité attaquaient l'existence de l'Etat d'Israël dans son principe. Chacun sait que tous les Israéliens sont prêts à défendre leur pays coûte que coûte, et que seul un massacre effroyable (et réciproque) pourrait menacer l'existence de l'Etat. C'est donc — malgré les propos léniants tenus par ailleurs — un appel à la guerre qui a été lancé à la Mutualité. Et à la guerre la plus cruelle qui soit : les orateurs ont salué du nom de « patriotes palestiniens » les terroristes de Al Fatah, dont les attentats meurtriers frappent aveuglément la population civile d'Israël.

Il y a plus : cet appel à la guerre n'est nullement dénué de toute incitation raciste. On lit, dans la brochure distribuée au cours de la même réunion : « Joseph... une fois trésorier de l'Egypte, fit venir ses parents. Sous le règne de Ramsès II, les Juifs devenus nombreux et riches commencèrent à intervenir dans les affaires économique-politiques de l'Etat ». Or, Joseph n'était pas le trésorier de Pharaon, mais son premier ministre (tati) « Pharaon dit à Joseph : Vois, je te donne le commandement de tout le pays d'Egypte » (Génèse, 41) ; d'autres part, il n'est fait nulle part mention de cette intervention « dans les affaires économique-politiques de l'Etat ». On ne saurait expliquer des « erreurs » si suspectes par la seule fantaisie historique qui fait parler à l'auteur, quelques lignes plus haut, de « tribus arabes » vers 2500 avant Jésus-Christ (!).

L'orientation de cette réunion était contraire aux buts et principes affirmés par le M.R.A.P. Si l'on a tenté d'utiliser le nom du M.R.A.P., celui-ci devait protester immédiatement et proclamer, non seulement sa neutralité, mais son opposition à certaines visées agressives. Si un de ses membres a participé — à titre personnel — à la réunion de la Mutualité, les amis du M.R.A.P. étaient en droit d'attendre pour le moins un désaveu public.

Le président Pierre Paraf évoque, dans le dernier numéro de *Droit et Liberté*, « le droit de vivre de toutes les nations du Moyen-Orient, la pleine sécurité de l'Etat d'Israël où tant de rescapés du grand martyre trouveront leur nouveau destin. » De telles paroles vont droit au cœur de tous les amis d'Israël. Mais, outre qu'on eût aimé trouver ces propos dans la lettre de Charles Palant au Monde, le M.R.A.P. a trop de responsabilités pour qu'il lui soit permis de ne pas intervenir plus ouvertement. Si l'existence d'Israël est menacée, il faut le dire, et par qui. Il faut que des incidents comme celui du mois de mai ne puissent plus se reproduire. Il faut que personne n'ose plus utiliser le nom du M.R.A.P. pour des manœuvres douteuses ; il faut que le M.R.A.P., par son attitude, impose le silence à ses détracteurs.

Il faut que l'on sache qu'il est impossible de militer dans un mouvement pacifiste et antiraciste tout en prônant (et avec quels arguments !) une guerre qui ne saurait être que d'extermination. A cette seule condition une action pour la paix sera possible, hors de toute équivoque. Ensuite... ensuite, avec Pierre Paraf, « on souhaite que les Arabes acceptent la main qui leur est tendue ».  
M. WAINTRATER - Paris-19<sup>e</sup>.

## LA REPONSE DE CHARLES PALANT

C'est bien volontiers que nous publions votre lettre et si nous l'avons choisie pour lui répondre, c'est parce qu'elle en résume plusieurs autres parmi toutes celles qui nous ont témoigné l'amitié de très nombreux antiracistes à l'occasion de calomnies parues à l'endroit de notre Mouvement, après le débat organisé par les étudiants palestiniens, le printemps dernier, à Paris.

A la base des attaques publiées contre le M.R.A.P., il y a le malentendu volontairement créé par nos détracteurs qui nous créditent de l'initiative de ce débat. Répétons donc encore une fois que le M.R.A.P. n'avait aucune part ni dans l'organisation, ni dans le déroulement de cette réunion. Aucun des participants — au demeurant d'opinions très diverses — n'a pu y faire état de quelque mandat que ce soit émanant du MRAP. Si un membre de notre Conseil National y a pris part, il l'a fait à un titre strictement personnel, usant de la liberté totale qui est celle des cent quatre vingt membres du Conseil National, appartenant à tous les horizons politiques ou philosophiques.

Cela dit, derrière la forme, il y a le fond des choses, et d'abord ce fait essentiel que le M.R.A.P., mouvement antiraciste, s'interdit de par sa nature et sa composition d'apporter — et à fortiori d'imposer — la solution politique des problèmes, si aigus soient-ils.

Le problème des rapports israélo-arabes est justement l'un des plus brûlants de notre époque. Tant qu'il sera abordé dans la seule perspective d'une hostilité sans retour entre ses protagonistes et sans autre espoir de solution que dans un conflit armé, une terrible menace continuera de peser sur les populations en présence, c'est-à-dire sur l'existence même de certains pays du Moyen-Orient et en premier lieu d'Israël. Que l'on soit sioniste ou non, que l'on soit juif ou non, le péril qui en découle pour la paix fait à chacun le devoir de se considérer comme directement concerné par ce qui se passe dans cette région du monde.

Aborder le problème dans une autre perspective que la fatalité d'un affrontement sanglant, telle devrait être la contribution des antiracistes à la recherche d'une solution possible, en tenant compte de ce qui est intangible et de ce qui est évolutif dans la situation actuelle.

Ce qui est intangible, autant qu'irréversible, c'est l'existence — donc le droit à l'existence — de l'Etat israélien, d'où notre condamnation sans équivoque et d'où qu'elle vienne de toute déclaration qui tend à remettre en cause l'existence d'Israël et notamment de tous les appels à la violence et à la guerre. Nous condamnons sans équivoque toutes les provocations sanglantes. Agressions et représailles sont des actes de piraterie qui heurtent la conscience humaine et approfondissent le fossé d'hostilité et de haine.

Ce qui est intangible, c'est qu'autant que les droits de minorités juives en pays arabes, les droits de la minorité arabe en Israël doivent être pleinement sauvegardés. Dans la perspective où les parties concernées chercheraient sincèrement à aboutir à la réparation des injustices subies de part et d'autre, le problème des réfugiés arabes trouverait également sa solution.

Ce qui est évolutif, c'est, de part et d'autre, la conscience grandissante de certains éléments plus nombreux — sinon encore plus influents — de toute la vanité de cette vieille armée qui dure maintenant depuis une génération.

Ce qui est évolutif, c'est que dans le monde arabe où longtemps la destruction d'Israël était le seul ciment, des démocraties se dessinent au gré des étapes de la lutte entre les forces de progrès et la réaction féodale liée à l'impérialisme étranger.

Ce qui est évolutif, enfin, c'est que, dans le monde d'aujourd'hui, les matamores de l'agression sont voués à l'isolement et à la réprobation de l'opinion mondiale, comme en témoigne l'horrible guerre qui se poursuit au Vietnam.

Dans le conflit israélo-arabe, le rôle du M.R.A.P. — pour être modeste — n'en est pas moins de rechercher tout ce qui peut contribuer à une approche de dialogue. Comme nous l'écrivions, dans *Le Monde* du 6 juillet dernier : « Notre Mouvement se félicite de réunir depuis près de vingt ans des hommes de toutes origines qui poursuivent ensemble un combat résolu contre toutes les formes de racisme, quels qu'en soient les victimes ou les auteurs. »

« C'est ainsi que des juifs fermement attachés à Israël et des Arabes dont le patriotisme ne saurait être suspect, militent dans nos rangs unis à d'autres antiracistes, sans que les conflits du Moyen-Orient viennent contrarier leurs efforts... »

Ces hommes, il nous appartient moins de les choisir selon des critères inconciliables que souhaitent imposer au M.R.A.P. ceux que trop souvent les passions égarent, que de contribuer à créer entre eux ce climat de confiance et de compréhension né de l'aspiration commune à la paix.

Charle PALANT,  
Secrétaire Général du M.R.A.P.

## LU \* VU \* ENTENDU

■ MARPESSA DAWN, vedette d'Orfeu Negro, a joué en anglais dans la pièce de Thornton Wilder « La peau de nos dents », dans le cadre du Studio Theatre of Paris qui s'est donné pour but de faire connaître en France le théâtre anglo-américain, dans sa langue originale.

■ « AUSCHWITZ BIRKENAU » est le titre d'une plaquette consacrée au Monument International d'Auschwitz et conçue pour permettre de réunir les fonds qui manquent pour en achever la construction.

■ « AHMED BEN BELLA », le livre de Robert Merle, vient d'être traduit en arabe.

■ L'HEBDOMADAIRE SOVIETIQUE « NOUVEAUX LIVRES » annonce la prochaine publication des œuvres de trois écrivains de langue yiddish : Leib Kvitko, Chemouel Halkin et Zalman Wendrow.

■ LE CERCLE DIDEROT organise un cycle d'études sur les problèmes actuels du rationalisme. Des exposés suivis de discussions auront lieu tous les mois, au siège du Cercle Diderot, 16, rue de l'Ecole-Polytechnique, Paris-5<sup>e</sup> - MED 03-50.

■ LE THEATRE D'ESSAI ET DE CULTURE des Trois Baudets présente, du 5 décembre au 7 janvier, « Carrefour de l'Amitié », spectacle de poèmes, chants et danses d'Afrique, des Antilles, des Amériques, monté sous la direction de Bachir Touré.

■ UN PRIX LITTERAIRE DE CINQ MILLE FRANCS sera décerné prochainement à l'occasion du centenaire de la naissance de Julien Benda, à un ouvrage inédit consacré à l'œuvre de cet écrivain. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean Hein, professeur au lycée de garçons, Le Puy-en-Velay - 43.

■ LA LIBRAIRIE VAILLANT présente à l'occasion des fêtes de Noël une série d'albums : « Pif le chien », « Roudoudou », « Riquiqui », « Pat et Chou » et de nombreuses collections, présentées de façon agréable et moderne, telles que « La souris verte » (6-8 ans), « Images et aventures » (7-13 ans), « Récits, contes et légendes » (6-10 ans), « Au rendez-vous de l'aventure » (10-15 ans), « Rayon d'or » (7-11 ans).

■ « LA MARSEILLAISE » TRANSCRITE EN LANGUE QUECHOUA sur un parchemin, faisait partie de l'exposition sur l'art national bolivien qui s'est tenue à la Maison de l'Amérique latine. Cette exposition groupait d'autre part de véritables œuvres d'art réalisées par les populations indiennes des hautes terres de Bolivie.

■ UN DES MAITRES DE LA NOUVELLE VAGUE DU JAZZ qu'on appelle le « New Thing », Archie Shepp, a donné un concert le 25 octobre à la Maison de la Radio. C'est lui qui déclare : « Je suis un musicien de jazz noir, je suis un antifasciste, je suis indigné par la guerre au Vietnam, l'exploitation de mes frères, et ma musique raconte tout cela. Et c'est là le New Thing. »

■ DES CONFERENCES SUR L'ART DE LA MEDAILLE, illustrées de projections, sont données en l'Hôtel de la Monnaie de Paris, 11, quai Conti, par Mlle Joséphe Jacquot, conservateur au Cabinet des Médailles.

■ TERENCE FRISBY, dont la pièce « There's a Girl in My Song » obtient actuellement un franc succès à Londres, a refusé d'aller la présenter en Afrique du Sud où les théâtres imposent la ségrégation. Il fait partie des quelque cent auteurs de théâtre français, anglais, irlandais et américains qui ont pris la décision de boycotter ainsi le pays de l'apartheid.

■ LE 22<sup>e</sup> GRAND BAL ANNUEL de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants juifs 1939-1945 aura lieu dans les salons du Palais d'Orsay, le 24 décembre 1966, de 21 heures à l'aube. Il sera animé par deux grands orchestres, et comptera de nombreuses attractions. L'entrée coûtera 18 francs. Pour réservation et tous renseignements, on peut s'adresser au siège de l'Union, 58, rue du Château-d'Eau, Paris-10<sup>e</sup> (téléphone : 607-49-26).

■ LE COMITE DE VIGILANCE POUR LE RESPECT DE LA DEPORTATION ET DE LA RESISTANCE vient de lancer un appel pour le retrait du Prix de la Résistance, attribué à Jean-François Steiner pour son livre *Treblinka*. S'adressant aux membres du jury du prix, le Comité écrit : « Ce serait à (leur) honneur de revenir sur ce choix (obtenu par 5 voix contre 4) et d'annuler une décision qui apparaît aujourd'hui comme des plus contestables. Il y a à quelques années, un autre jury littéraire a décidé de revenir sur un choix malheureux. Ce fut un acte de courage et de clairvoyance. »

Au cours de la cérémonie du souvenir, qui s'est déroulée récemment au temple de la Victoire, le grand-rabbin Kaplan est intervenu dans le même sens.

# AGIR !

A U cours d'une journée d'étude consacrée aux problèmes d'organisation, le Conseil National du M.R.A.P. a pris, le 23 octobre, d'importantes décisions qui doivent permettre à notre Mouvement de mieux accomplir les tâches qui lui incombent, face aux manifestations actuelles du racisme et de l'antisémitisme. Réuni rue de Trévis, à Paris, dans la maison de l'Union Chrétienne des Jeunes Gens, sous la présidence de Pierre Paraf, il a examiné successivement les trois points inscrits à son ordre du jour : **les comités locaux** (rapporteur : Henri Citrinot) ; **les adhésions** (rapporteur : Alain Gausse) ; **« Droit et Liberté »** (rapporteur Charles Palant). Les conclusions des trois débats, auxquels participèrent activement tous les membres présents du Conseil National, furent tirées par Albert Lévy à la fin de cette fructueuse journée de travail.

Deux constatations essentielles peuvent éclairer la signification et la portée de ces assises. D'une part, la réalité du racisme, de l'antisémitisme, du néo-nazisme, qui apparaissent sous des formes multiples dans la vie de tous les jours ; d'autre part, une indiscutable volonté de s'y opposer, qui s'exprime dans les milieux les plus divers, particulièrement parmi les jeunes... Si le M.R.A.P. n'existait pas, a-t-on pu dire, il faudrait — aujourd'hui, plus que jamais — le créer. Pour riposter, pour agir, car l'action est sa raison d'être. Et il a pour vocation d'unir, par delà leurs divergences politiques, religieuses ou philosophiques, tous les hommes de bonne volonté.

## Comment multiplier les comités locaux

Mais pour être présent partout où il le doit, notre Mouvement se trouve devant la nécessité de décentraliser toujours davantage ses activités. Autrement dit : de multiplier les comités locaux et départementaux, en priorité dans les régions où le racisme se manifeste avec le plus d'acuité.

Analysant en détail le fonctionnement de ces comités, le Conseil National a souligné la nécessité de les structurer, de leur assurer une vie permanente fondée sur une étude sérieuse de la situation locale et du milieu, leur permettant d'orienter valablement leurs initiatives. Pour un comité local, l'action peut et doit revêtir trois aspects principaux, qui se rejoignent et se complètent :

1. **Riposte** aux manifestations locales de racisme et d'antisémitisme (refus de servir les Noirs ou les Algériens dans les établissements publics, activités des groupes néo-nazis, articles diffamatoires ou tendancieux dans la presse, brimades et injustices frappant les travailleurs ou les étudiants étrangers, cas précis d'incompréhension ou d'hostilité en raison de préjugés raciaux, etc...)

2. **Participation aux campagnes nationales du M.R.A.P.**, comme celle qu'il poursuit actuellement pour l'adoption d'une législation antiraciste et la ratification par la France de la Convention internationale contre le racisme.

3. **Propagande et éducation** par la diffusion permanente de « Droit et Liberté », l'organisation de conférences, débats, soirées cinématographiques, expositions, ventes de livres et aussi le soutien aux activités poursuivies dans le même sens par d'autres associations notamment le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux.

Quelle que soit l'initiative qu'il prend, ce qui est certain, c'est qu'un Comité local ou départemental, ne peut exister qu'en agissant. Exister, c'est-à-dire recruter des adhérents, des abonnés, rayonner dans des milieux toujours plus larges. C'est si vrai que toute action, quelle qu'elle soit, ne serait-elle due qu'à un petit groupe, constitue le point de départ le plus valable d'un comité : nous en avons fait maintes fois l'expérience, et nous ne saurions trop recommander à nos amis, chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, d'agir, de réagir dès que possible, de ne rien laisser passer ; ainsi se créeront les meilleures conditions pour la formation de Comités.

Pour favoriser l'implantation de nouveaux comités et renforcer ceux qui existent déjà, le Conseil National a prévu, dans la prochaine période, l'organisation de plusieurs conférences régionales ou départementales. Mais il n'est pas indispensable d'attendre que les directives et les mesures viennent de Paris ; car si la direction nationale se tient prête à apporter le maximum d'aide, elle ne peut évidemment tout faire ; et là encore il suffit que quelques uns, les premiers « s'y mettent » pour rencontrer le succès.

## Tout pour « Droit et Liberté ! »

L'action du M.R.A.P. en ce moment, doit être liée au lancement de la nouvelle formule de « Droit et Liberté », qui

est au premier plan de nos préoccupations. Il va de soi que la création, la vie, les réalisations d'un comité dans une ville ou une région déterminée, dépendent directement de la diffusion de notre mensuel, qui informe, alerte et mobilise l'opinion antiraciste. En modernisant sa présentation, en enrichissant son contenu, nous espérons faciliter cette diffusion. Mais la « technique », en la matière ne saurait suffire. Il y faut aussi un effort considérable de tous nos militants et amis sans lesquels une telle entreprise ne serait pas viable.

Le Conseil National a fixé un premier objectif de 5.000 nouveaux abonnés.

Pour l'atteindre au plus vite, pour le dépasser, quel antiraciste conscient refusera de proposer, dès maintenant, à deux, trois, cinq ou dix amis d'être de ces 5.000 ?

Les carnets d'abonnements prévus à cet effet viennent d'être imprimés ; nous voulons croire qu'ils nous seront réclamés de partout.

Assurer les progrès de « Droit et Liberté », c'est aussi participer à sa vente militante, comme le font déjà, avec succès à Paris, le Comité étudiant et le Comité du 20<sup>e</sup> ; c'est veiller à sa mise en place dans les kiosques et librairies ; c'est également donner des adresses pour une large prospection, et même — chacun le peut plus ou moins — obtenir de la publicité de la part de commerçants ou de grandes firmes qui ne sauraient manquer de s'intéresser à la nouvelle formule.

Le Conseil National a envisagé des mesures très diverses pour faire connaître et diffuser plus largement notre revue. Nous les appliquerons progressivement. Indiquons, dans l'immédiat, l'une d'elles, destinée à créer une émulation entre les militants, les comités : pour dix abonnements collectés, il sera offert un livre d'art : pour 100 abonnements, une petite bibliothèque antiraciste de 20 volumes. C'est dire toute l'importance que nous attachons au concours des lecteurs de « Droit et Liberté » eux-mêmes, qui sont les mieux placés pour juger de nos efforts et pour en accroître l'efficacité.

## Chacun de nous...

Créer des comités locaux, recruter des adhérents au M.R.A.P. et des abonnés à son organe : ce ne sont là, au fond, que trois aspects d'une seule et même tâche, qui est de combattre le racisme et l'antisémitisme avec vigilance, avec vigueur.

Les perspectives ayant été définies par le Conseil National, c'est à chacun de nous, maintenant qu'il appartient d'agir



Une vue de l'assistance pendant l'entr'acte

## UN BRILLANT GALA

L'ORCHESTRE des **Haricots Rouges** a ouvert dans une ambiance sonore et gaie le gala annuel du M.R.A.P., ce dimanche 20 novembre. Est-il besoin de le souligner ? Tous les artistes qui se succédèrent sur la scène de Pleyel, rivalisèrent de talent et de gentillesse pour cette soirée dédiée à la fraternité humaine, à la paix.

Présenté avec verve par **Harold Kay**, chacun apportait une note nouvelle au spectacle. Humour tendre avec **Ricet Barrier**, envoûtante passion du vaudou avec **Mathilda Beauvoir** et sa troupe, détente joyeuse avec **Michel Galabru**, qui présenta un sketch de Courteline, poésie avec **Béatrice Arnac**, rythme et émotion avec **Claude Nougaro**, surtout lorsqu'il interpréta, en terminant la première partie, « Louis Armstrong » et « Bidonville ». **Téréza** ouvrit avec sa voix riche et son élan communicatif la seconde partie, suivie de **Bachir Touré**, dont les poèmes et les chants ont des accents de sincérité vibrante, puis des **Frères Jacques**, qui mêlent si savamment la fantaisie de l'inspiration à la rigueur de la mise en scène...

Tous furent chaleureusement applaudis, de même que notre amie **Anne Béanger**, qui avait dirigé la réalisation du spectacle, et le peintre **Emile Grau-Sala** dont une œuvre ornait le magnifique programme diffusé dans l'assistance.

A l'entracte, en une brève allocution, **Charles Palant**, secrétaire général du M.R.A.P., appela au soutien de l'action si nécessaire de notre Mouvement, et salua les personnalités présentes autour du président **Pierre Paraf** et de Mme **Mathilde Paraf**. Nous ne pouvons les citer toutes. Signalons entre autres, le professeur **Alfred Kastler**, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., Prix Nobel de Physique, qui avait tenu avec Mme Kastler à manifester une nouvelle fois son attachement à la cause que nous défendons ; MM. **Henri Laugier**, ancien secrétaire général-adjoint de l'O.N.U., **Miguel-Angel Asturias**, ambassadeur du Guatemala ; **Walko**, ambassa-

deur de Hongrie, **Huynh Tieng**, premier secrétaire près de la Délégation Générale de la République Démocratique du Vietnam, **Ibrahim Gaye**, premier secrétaire de l'Ambassade du Sénégal, et **Amadou Samb**, directeur général de l'Education Nationale de ce pays, **Harouna Maïga**, représentant l'ambassade du Mali, **Armand Mensa**, représentant l'ambassade du Togo.

Citons encore, Mme **Madeleine Jean-Zay**, MM. **Maurice Baumont**, président de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, **Jean Pierre-Bloch** et **Marius Moutet**, anciens ministres, **Jean Auburtin**, ancien président du Conseil Municipal de Paris, **Charles Lederman**, conseiller municipal de Paris, **Maurice Rolland**, conseiller à la Cour de Cassation, la grande actrice américaine **Jean Seberg** et **Renée Lebas**, le pasteur **Pierre Ducros**, les écrivains **Albert Memmi** et **Olga Wormser**.

On reconnaissait également les représentants de nombreuses organisations : MM. **Henri Fauré**, président de la Ligue de l'Enseignement, **Etienne Nouveau**, vice-président de l'U.F.A.C., **Georges Wellers**, vice-président de l'U.N.A.D.I.F., **Jacques Nantet**, vice-président de l'Amitié Judéo-Chrétienne, **Isi Blum**, secrétaire général de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, **Gaston Kahn**, vice-président du Consistoire Israélite de France, **M. Vilner**, président de l'Amicale des Anciens Déportés juifs, **Louis Picot** (A.N.A.C.R.), **Heymann** (Pax Christi), **Chikh Slimane** (Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains), **Charles Steinman** (U.J.R.E.), **Goldberg** (Fédération des Artisans et Façonniers), **Dominique de Beaumont** (Etudes Tsiganes), **Vanko Rouda** (Communauté Mondiale Gitane), ainsi que des journalistes parmi lesquels Mme **Geneviève Tabouis**, MM. **Sany Marchal**, directeur de Radio-Monte-Carlo, **J.-J. Brisac**, de l'O.R.T.F., **Kenig**, rédacteur en chef de « La Presse Nouvelle », **Roger Berg**, directeur du Journal des Communautés, **Maurice Moch**, du C.R.I.F...

De nombreuses autres personnalités s'étaient excusées.

## AVEZ-VOUS GAGNE ?

Voici les résultats du tirage des bons de soutien 1966 qui a eu lieu le 20 novembre, au gala de la Salle Pleyel :

UN GRAND VOYAGE POUR DEUX PERSONNES, au choix :	69.787 - 72.211 - 72.668 - 72.886 - 74.611 - 74.620 - 74.726 - 75.640 - 76.605 - 79.121 - 81.975 - 81.986 - 82.863 - 84.235 - 88.382 - 91.286 - 92.000 - 92.898 - 93.131 - 93.656 - 94.989 - 95.141 - 97.128 - 97.196 - 97.745 - 99.787 - 101.875 - 104.015 - 105.170 - 107.361 - 112.019 - 118.116 - 120.387 - 125.160 - 125.436 - 125.447 - 126.014 - 126.075 - 126.489 - 128.536 - 129.940 - 131.227 - 136.375 - 136.846 - 137.239 - 138.430 - 138.659 - 138.700 - 139.127 - 140.745 - 144.400 - 144.525 - 144.540 - 146.352 - 147.170 - 147.876 - 148.065 - 148.635.
UN VOYAGE PAR AVION, POUR DEUX PERSONNES, A ALGER, N° 42.188.	Un stylo : N° 715 - 5.311 - 11.416 - 14.020 - 31.240 - 40.092 - 49.040 - 52.316 - 53.660 - 54.015 - 86.286 - 88.475 - 93.544 - 102.430 - 108.320 - 111.321 - 112.369 - 114.845 - 116.819 - 128.538 - 135.111 - 135.318 - 144.705 - 147.131 - 149.426.
UNE CAMERA ET UN PROJECTEUR : N° 53.587.	Un coupe-papier africain sculpté : N° 111.581.
UN MAGNETOPHONE : N° 120.388.	Un disque 33 tours : N° 118.977.
UN POSTE DE TELEVISION : N° 40.366.	Un disque 45 tours : N° 5.313 - 13.475 - 14.046 - 15.152 - 23.176 - 23.560 - 28.519 - 29.780 - 29.857 - 31.236 - 31.237 - 32.690 - 39.760 - 40.263 - 42.392 - 42.393 - 43.311 - 46.155 - 46.795 - 48.396 - 49.038 - 50.015 - 51.955 - 52.095 - 54.012 - 55.181 - 58.095 - 60.643 - 61.011 - 61.435 - 62.782 - 66.752 - 68.660 - 68.695 - 69.789 - 71.216 - 71.467 - 81.709 - 83.181 - 85.089 - 86.799 - 88.621 - 91.132 - 94.429 - 95.525 - 101.061 - 103.092 - 107.630 - 108.315 - 111.584 - 112.367 - 112.662 - 113.970 - 117.072 - 122.949 - 125.600 - 126.351 - 126.466 - 128.951 - 129.563 - 129.592 - 131.230 - 131.775 - 136.844 - 136.974 - 144.607.
Un appareil photo et son étui cuir : N° 128.730.	Une assiette israélienne : N° 60.255.
Un col de vison : N° 108.942.	Une assiette en Quimper : N° 29.778.
Une lithographie de Nathalie Chabrier : N° 80.105.	Un poudrier israélien : N° 61.434.
Un livre d'art : N° 17.383 - 21.326 - 30.620 - 36.010 - 54.820 - 65.180 - 66.755 - 67.735 - 72.729 - 81.816 - 83.662 - 94.041 - 101.056 - 104.975 - 124.626 - 129.558 - 135.140 - 136.972 - 140.606 - 147.162.	Un chemisier d'enfant : N° 1.317.
Un aspirateur de voiture : N° 116.361.	Un pull d'enfant : N° 116.831.
Une statuette africaine : N° 23.541.	Un maillot de bain d'enfant : N° 20.741 - 100.760.
Un porte-documents : N° 63.155 - 144.695.	Un livre d'enfant : N° 2.931 - 8.091 - 12.069 - 19.745 - 21.769 - 22.265 - 25.951 - 28.513 - 28.891 - 29.536 - 46.720 - 53.134 - 55.190 - 58.511 - 66.184 - 67.510 - 79.886 - 82.285 - 92.840 - 93.871 - 97.160 - 99.652 - 99.730 - 104.991 - 108.944 - 117.761 - 119.857 - 125.170 - 125.581 - 125.920 - 135.595 - 137.816 - 138.660 - 138.806 - 144.926 - 147.169.
Un carton Ricard : N° 16.691 - 34.636 - 58.135 - 63.153 - 63.974 - 68.690 - 124.629 - 148.385.	Un pique-fleurs : N° 38.116.
Un magnum de whisky : N° 58.245.	Un cendrier israélien : N° 72.195 - 135.085 - 135.889.
Une cravate daim : N° 43.858 - 54.570 - 65.651 - 68.640 - 79.071 - 86.946.	Un cendrier céramique : N° 92.566.
Un dictionnaire Larousse : N° 46.035.	
Un flacon de parfum : N° 8.956 - 60.894 - 69.105 - 81.798 - 111.540 - 126.469 - 144.461 - 149.408.	
Une bouteille de champagne : N° 111 - 6.286 - 82.009.	
Une bouteille de Ricard : N° 11.250.	
Une bouteille de vodka : N° 53.455 - 58.477 - 71.941 - 96.136.	
Un flacon d'anisette : N° 83.567 - 149.171.	
Trois bouteilles de vin d'Algérie : N° 2.936 - 139.050.	
Un répertoire en cuir : N° 83.667.	
Un album de timbres postes : N° 46.154 - 91.462 - 137.236.	
Une poupée japonaise : N° 69.085 - 84.156.	
Un vide-poche en osier : N° 67.957.	
Un livre : N° 362 - 1.312 - 5.660 - 8.140 - 8.806 - 8.875 - 11.162 - 13.109 - 13.468 - 14.600 - 14.741 - 15.493 - 19.421 - 19.760 - 20.066 - 21.786 - 28.711 - 29.391 - 31.474 - 31.911 - 37.877 - 38.561 - 39.466 - 43.321 - 43.329 - 44.215 - 47.205 - 47.715 - 50.013 - 51.002 - 51.126 - 51.752 - 54.818 - 55.396 - 57.216 - 58.576 - 59.671 - 60.330 - 65.658 - 67.822 - 68.670 - 69.530 -	

Tous les numéros se terminant par 74 gagnent un abonnement d'un an à « Droit et Liberté ».

(Si le gagnant est déjà abonné, il est invité à en faire bénéficier une tierce personne.)

# A PARTIR DU MOIS PROCHAIN :

## droit & liberté

### NOUVELLE FORMULE



Voici maintenant six mois que nous étudions cette nouvelle formule. Nous y avons été aidés par vos suggestions, par les réponses au questionnaire que nous vous avons soumis dans notre numéro 253, d'avril - mai 1966. Voici quelle sera la personnalité nouvelle de *Droit et Liberté* :

#### ■ UN FORMAT PRATIQUE

21 X 27, qui rendra le journal plus maniable et aussi plus facile à classer et à conserver pour les nombreux militants qui veulent conserver, mois après mois, cette arme et ce recueil de documents qu'est *Droit et Liberté*.

#### ■ DES RUBRIQUES PLUS VARIEES

Articles, études et reportages couvriront l'ensemble de l'actualité, dans l'optique propre qui est la nôtre.

#### ■ DES ARTICLES PLUS NOMBREUX

Ils vous feront connaître l'histoire et les arts non-européens. Tant il est vrai qu'il ne peut y avoir d'antiracisme conséquent sans une connaissance toujours plus approfondie des autres hommes.

#### ■ UN DOSSIER CENTRAL

Chaque mois, il sera consacré à l'étude approfondie d'un problème actuel (analyses, documents, statistiques, etc...) ou d'un événement historique particulièrement riche d'enseignements. Le premier dossier, publié en janvier, l'Affaire Dreyfus racontée par ceux qui l'ont vécue apportera des lumières nouvelles, sur une affaire dont les effets n'ont pas fini de nous concerner. Y prendront notamment la parole : Paul-Boncour, Suzanne Collette-Kahn, les sénateurs Roger Carcassonne et Marius Moutet, Lucien Midol, le professeur Robert Debré, Pierre Paraf.

Cette présentation nouvelle entraînera naturellement un surcroît de dépenses. C'est pourquoi, plus que jamais, *Droit et Liberté* a besoin de votre soutien. Chacun de nous doit se fixer un but minimum : doubler le nombre des abonnés d'ici la fin de 1967.

Et n'oubliez pas que jusqu'à nouvel ordre, notre offre

# 1+1=3

reste valable. Deux abonnements d'un an vous donnent droit à un troisième abonnement gratuit.

### BULLETIN D'ABONNEMENT

M. ....	Adresse .....	10 F
		(Abonnement de soutien 20 F)
M. ....	Adresse .....	10 F
		(Abonnement de soutien 20 F)
		TOTAL .....
ABONNEMENT GRATUIT SUPPLEMENTAIRE :		
M. ....	Adresse .....	